

La question qui fâche soulevée par le Groupe socialiste à la Chambre des représentants

L'enrichissement illicite

*Ce crime qui affecte dangereusement
le développement de notre pays*



Lire page 3

A la suspension des échanges avec les présides occupés se sont ajoutés les effets de la situation pandémique

Les femmes porteuses et autres travailleurs en victimes collatérales



Page 4

Plus de 80% des familles ont opté pour l'enseignement présentiel



Page 2

Mohamed Ameer
La présence en Belgique d'une forte communauté d'origine marocaine est une chance pour les deux pays



Page 7

La LNFP arrête le calendrier des matches de la mise à jour de la Botola



La date du derby reste hypothétique

Page 30

Plus de 80% des familles ont opté pour l'enseignement présentiel



Plus de 80% des familles ont opté pour l'enseignement présentiel, et ce jusqu'à jeudi matin, a indiqué le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saïd Amzazi lors d'un exposé sur la rentrée scolaire 2020-2021 devant les membres du Conseil de gouvernement.

Le ministre, qui s'exprimait lors d'un point

de presse, a dit avoir informé les membres du conseil des préparatifs en cours pour organiser cette rentrée scolaire en coordination avec les autorités locales et sanitaires, à travers l'activation de l'organisation pédagogique, la mise en place du protocole sanitaire et la préparation à l'accueil des élèves à partir du lundi 07 septembre conformément à la programmation élaborée et avec l'implication de toutes les composantes de la société, en particulier les cadres pédago-

giques et administratifs et les associations de parents et de tuteurs d'élèves.

De son côté, le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb, a donné un exposé aux membres du Conseil à propos de l'évolution des indicateurs de la situation épidémique actuelle au Maroc en lien avec le taux d'incidence cumulé, de létalité et de guérison ainsi que le nombre des cas confirmés, des cas critiques, des décès et des personnes rétablies.

Lancement de la production à grande échelle d'un test PCR 100% marocain

La start-up MOLDIAG, créée par la Fondation MAScIR, a lancé la production à grande échelle d'un test PCR Covid-19 100% marocain après avoir obtenu, courant mai 2020, les validations nationale et internationale de son kit diagnostic du Sars-CoV2/Covid-19.

Le kit a déjà reçu une première commande de 100.000 unités du ministère de la Santé, indique jeudi un communiqué de la Moroccan Foundation for Advanced Science, Innovation and Research (MAScIR), notant qu'après avoir obtenu les validations nationale et internationale, le défi majeur de MOLDIAG, start-up filiale de la Fondation MAScIR, centre de recherche et de développement, a été de lancer "en urgence" son unité de production industrielle.

C'est dans cette logique que MOLDIAG a accéléré son équipement en matériels et en instrumentations nécessaires pour une production à grande échelle comme elle a achevé le 30 juin 2020, à titre d'essai, la production en laboratoire de 10.000 tests de diagnostic du Sars-CoV2/Covid-19, qui ont été li-

vrés aux autorités publiques.

Avec le certificat d'enregistrement du produit, délivré par le ministère de la Santé le 21 juillet 2020, MOLDIAG peut désormais produire et commercialiser son kit, avec une capacité de production de 1 million de tests de diagnostic par mois. Et d'ajouter qu'à ce jour, MOLDIAG a bénéficié de la précieuse confiance du ministère de la Santé avec une première commande de 100.000 tests et s'engage à répondre dans les meilleures conditions à ses nouvelles sollicitations comme à toutes celles émanant des autorités publiques.

Quant à la disponibilité sur le marché du kit MAScIR du Sars-CoV2/Covid-19, des discussions sont en cours avec de potentiels distributeurs locaux. Cette innovation nationale va ainsi permettre de mettre à disposition des laboratoires marocains un kit de diagnostic à prix compétitif, qui permettra d'augmenter la capacité de dépistage indispensable depuis la recrudescence des cas de coronavirus au Maroc, selon la même source.

Ce test, 100% marocain, a été soumis à une série de processus de valida-

tion dans des centres biologiques et virologiques de référence, au niveau national et international, et qui ont permis d'en attester l'efficacité et la fiabilité. A l'issue de ces essais, ce test a obtenu la validation de laboratoires agréés nationaux et étrangers, notamment des Forces Armées Royales, de la Gendarmerie Royale ainsi que de l'Institut Pasteur de Paris, le plaçant ainsi au même niveau que les tests utilisés à l'échelle internationale, précise le communiqué.

"Notre centre de biotechnologie médicale héberge des travaux de recherche depuis une dizaine d'années autour de deux axes, à savoir le développement de kits de diagnostic moléculaire de certaines maladies infectieuses et cancéreuses au Maroc et en Afrique et le développement d'une plateforme dédiée aux médicaments biosimilaires. C'est grâce à cette expérience acquise que nous avons pu concevoir rapidement, et produire aujourd'hui à grande échelle, ces kits de dépistage Covid-19, si nécessaire pour notre pays en ces temps difficiles", explique Nawal Chraïbi, directrice générale de la Fondation MAScIR, qui ne cache pas sa fierté

de servir son pays.

MAScIR est une fondation marocaine, créée en 2007, et qui a pour objet de promouvoir et de développer au Maroc des pôles de recherche et développement répondant aux besoins du pays en technologies avancées, notamment dans le secteur de la biologie médicale.

"De par sa vocation et son ambition de soutenir activement l'innovation au profit du tissu économique et industriel national et de contribuer ainsi à la sécurité énergétique, alimentaire et sanitaire du Maroc, la Fondation MAScIR dispose de ressources humaines qualifiées et d'équipements à la pointe de la technologie, qui lui ont permis, en l'espace de douze années, de déposer 180 brevets avec des extensions au niveau régional africain, produire 650 articles scientifiques dans des revues de renommée internationale et de mener plus d'une centaine de projets et réalisations auprès d'industriels nationaux et étrangers, montrant ainsi sa maturité et ses capacités en matière de recherche scientifique et de recherche appliquée", note la même source.

La question qui fâche soulevée par le Groupe socialiste à la Chambre des représentants

L'enrichissement illicite

Ce crime qui affecte dangereusement le développement de notre pays

Vu l'absence d'un cadre juridique intégré pour faire face à ce crime et à ses répercussions sur le développement du pays, le Groupe socialiste à la Chambre des représentants a présenté une proposition de loi sur l'enrichissement illicite.

Cette proposition vise à mettre «un terme définitif aux différentes formes de rente, de monopole et de corruption, et à œuvrer en vue de restaurer la confiance des citoyens en appliquant la loi pour contrer toutes les formes de corruption». Elle considère que «la lutte contre la corruption fait partie des mécanismes essentiels pour surmonter la crise institutionnelle, édifier un Etat fort et juste et enraciner les valeurs d'une société moderniste et solidaire».

Le Groupe socialiste a également considéré que «l'enrichissement illicite est l'un des crimes de corruption les plus importants qui affectent négativement le développement de notre pays. En plus, les auteurs de ce crime peuvent échapper à la sanction pénale en l'absence d'un système juridique basé sur la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et l'application du principe consistant à lier la responsabilité à la reddition des comptes».

La proposition de loi comprend 31 articles répartis en quatre chapitres. Le premier porte sur les dispositions générales, le deuxième sur les procédures relatives à l'enquête et au contrôle, le troisième traite des sanctions et le quatrième comprend diverses dispositions.

La proposition de loi considère comme enrichissement illicite toute augmentation significative et injustifiée des biens mobiliers ou immobiliers d'une personne durant la période de la déclaration obligatoire du patrimoine, sans être capable de prouver l'origine de cette augmentation. Cet enrichissement concerne également tous les cadeaux et privilèges de valeur que reçoivent les personnes durant l'accomplissement de leurs fonctions.

En outre, la proposition de loi soumise par le Groupe socialiste souligne que l'enrichissement illicite peut également résulter du cas où une personne tire profit des licences et de projets futurs. Elle considère aussi le refus de déclaration obligatoire du patrimoine comme un motif pour l'ouverture d'une enquête pour enrichissement illicite.

Il convient de rappeler que le Groupe socialiste à la Chambre des représentants avait présenté «dans le cadre de l'initiative itihadi



di contre diverses formes de corruption, plusieurs propositions de lois visant à établir un système juridique efficace, parmi lesquelles une proposition de loi portant création de l'Instance des affaires d'Etat afin de protéger ses institutions contre les risques juridiques et de lui permettre de disposer de mécanismes centraux dans le domaine de la lutte contre la corruption et la dilapidation

des deniers publics», a précisé le Groupe socialiste. Et d'ajouter : «Nous proposons aujourd'hui une nouvelle loi dans le même contexte concernant l'enrichissement illicite, dans le cadre de la vision de l'USFP concernant une stratégie réelle et efficace de lutte contre la corruption comprenant des mesures concrètes».

H. T

Kamal Daissaoui élu à la tête de la Fédération de l'enseignement privé



Kamal Daissaoui a été élu, à l'unanimité, président de la Fédération de l'enseignement privé de la CGEM, pour le mandat 2020-2023 par l'assemblée générale ordinaire élective de la FEP tenue le 3

septembre 2020 au siège de la Confédération. Ont été élus vice-présidents généraux de cette fédération, pour le même mandat, Abdeslam Amor, Dina Hessissen, Moulay Ahmed Lamrani et Mohamed Melmou.

En marge de cette assemblée qui marque la réactivation de la FEP, Chakib ALJ, président de la CGEM, s'est félicité des efforts des différents acteurs du secteur de l'enseignement privé au Maroc en vue de redynamiser cette fédération créée dans les années 90. «En soutenant le secteur de l'éducation, nous soutenons le modèle de développement souhaité pour notre pays», a-t-il souligné.

Le président de la CGEM a ajouté que «la mise en oeuvre de la loi-cadre 51.17 inhérente à l'enseignement, bras opérationnel de cette réflexion, nécessite l'association de tous les acteurs de l'enseignement». Il a également appelé à une forte implication

des acteurs de ce secteur qui fait face, aujourd'hui, à de véritables défis dus à la pandémie, notamment la gestion de la rentrée.

Pour sa part, Saaïd Amzazi, ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a salué la réactivation de la Fédération de l'enseignement privé. «La CGEM montre qu'elle comprend l'enjeu important de ce secteur en relançant cette Fédération avec qui le ministère a beaucoup de chantiers à mettre en oeuvre», a-t-il déclaré.

A noter que la Fédération de l'enseignement privé compte aujourd'hui 333 membres issus de l'enseignement général privé (fondamental, collégial et secondaire), de l'enseignement professionnel privé ainsi que de l'enseignement supérieur privé et de la recherche scientifique.

A la suspension des échanges avec les présides occupés se sont ajoutés les effets de la situation pandémique

Les femmes porteuses et autres travailleurs en victimes collatérales



13 mois après la fermeture des passages de et vers les présides occupés, Abdelouafi Lafit a réaffirmé la volonté de l'État de ne plus autoriser le retour du trafic des marchandises avec Sebta et Mellilia ou plus précisément le travail de forçat des "femmes-mulets" qui donne, selon lui, une mauvaise image des Marocaines.

Intervenant lors d'une rencontre avec les représentantes des partis politiques, tenue mardi dernier à Rabat, le ministre de l'Intérieur a même déclaré que le Maroc est prêt à chercher d'autres alternatives à ce trafic qui nuit à l'économie locale et nationale ainsi qu'aux femmes porteuses qui sont les premières perdantes dans ce commerce informel.

Pourtant, la fermeté affichée par le ministre et ses bonnes intentions à trouver une solution ne règlent en rien la dure réalité de ces femmes marquées aujourd'hui par la pauvreté, l'exclusion et la souffrance en l'absence d'une alternative à leur situation.

«Après la fermeture des frontières factices, il y a eu effectivement le lancement de plusieurs projets destinés à la reconversion professionnelle de «ces femmes porteuses». Certaines d'entre elles ont opté pour la création de leurs propres entreprises d'importation des

marchandises en provenance de l'Espagne alors que d'autres ont choisi de rentrer chez elles. Bref, toutes ces femmes ont tenté de s'adapter à leur nouvelle situation, mais l'arrivée du Covid-19 a changé la donne et aggravé leur situation», nous a indiqué Mohamed Benaïssa, président de l'Observatoire du Nord pour les droits de l'Homme, basé à Fnideq.

Selon notre interlocuteur, la propagation du coronavirus a porté un coup de massue à l'économie de la région. Notamment dans la ville de Fnideq qui compte énormément sur ses activités commerciales avec Sebta. «Les «femmes porteuses» ont été les premières victimes de cette situation dramatique dans cette ville où tous les indicateurs économiques sont au rouge», nous a-t-il précisé.

La même situation de détresse est observée au niveau de la ville de Nador. Selon Omar Naji, militant des droits de l'Homme, près de 15.000 hommes et femmes vivant du trafic de marchandises avec Mellilia sont dans une situation dramatique après la fermeture des frontières. Une situation des plus difficiles vu que la région ne dispose pas de zone industrielle et que l'idée de création d'un projet de traitement des déchets annoncé comme une alternative pour ces personnes, peine

encore à aboutir.

Pourtant, nos deux sources sont unanimes à considérer que le véritable problème dans ces villes du Nord est celui des travailleurs «transfrontaliers» qui disposent de certaines facilités pour obtenir des contrats et gérer leur permis de travail en tant qu'étrangers. En revanche, ils ne peuvent pas passer la nuit sur le territoire espagnol et ne peuvent donc pas demander un permis de séjour. «Selon nos chiffres, il y a 5.000 travailleurs marocains légaux à Mellilia. Ces derniers ont reçu dernièrement des lettres de leurs employeurs espagnols les incitant à retourner à leurs postes de travail ou d'être licenciés », nous a révélé Omar Naji.

Pour ce dernier, la décision de fermeture des frontières factices a été prise à l'improviste et sans en avoir préalablement mesuré les conséquences. «Aujourd'hui Mellilia est le plus grand pourvoyeur d'emplois dans la région avec 20.000 postes de travail. Il y a aussi des enfants marocains qui poursuivent leurs études dans cette ville et il y a également des enseignants marocains qui dispensent des cours dans une école marocaine de la ville. On se demande comment le département de l'Intérieur compte gérer tout ce beau monde», s'est-il interrogé.

A rappeler que le Maroc a procédé

unilatéralement, le 9 octobre 2019, à la fermeture du poste de contrôle dominant accès au préside occupé de Sebta. Une décision qui a été lourde de conséquences pour les habitants du Nord du Maroc comme pour la population de Sebta. Une décision similaire a été prise une année auparavant concernant le poste donnant accès à la ville de Mellilia. Les deux présides étaient considérés comme les principales portes d'entrée de marchandises de contrebande sur le sol marocain. En effet, plusieurs produits non taxés étaient acheminés à pied via le poste de "Tarajal II" grâce aux 3.500 femmes-mulets qui transportent sur leurs dos plusieurs dizaines de kilos de marchandises. Cette contrebande entre Sebta et Fnideq représentait annuellement entre six et huit milliards de dirhams, selon les estimations de Nabil Lakhdar, directeur général des douanes, rapportées par le journal l'Economiste.

Selon certains médias espagnols, la décision des autorités marocaines de fermer les soi-disant frontières a provoqué une chute des ventes estimée à 80% et une baisse considérable du trafic routier au niveau du poste concerné, ce qui a eu des conséquences négatives sur plusieurs PME et PMI espagnoles.

Hassan Bentalab

Privés de gagne-pain au pied d'une frontière fermée pour cause de coronavirus

Privés de gagne-pain à cause de la fermeture des frontières, des milliers de « transfrontaliers » marocains désespèrent de reprendre le travail dans les présides occupés de Sebta et Mellilia, après six longs mois de paralysie liée à la pandémie du nouveau coronavirus. "Tout est complètement à l'arrêt", déplore Mohamed Bouhlal, un père de famille de 43 ans qui, comme beaucoup, peine à payer son loyer et redoute de se retrouver à la rue.

"Si le passage de et vers Sebta ne rouvre pas, je n'aurais d'autre choix que de mendier", lâche Fadwa, une employée de maison de 43 ans, dont 18 à travailler à Sebta, à moins de dix kilomètres de chez elle.

Le poste douanier voisin est désert, les forces de l'ordre surveillent l'entrée grillagée. Fnideq, petite ville commerçante habituellement bondée en cette saison, tourne au ralenti.

Depuis la fermeture des pseudo-frontières, plus de 8.000 personnes - serveurs, commerçants, femmes de ménage ou employés du tourisme - ont perdu leur emploi, 3.600 à Sebta, 5.000 à Mellilia, selon les syndicats locaux.

Pour Chakib Merouane, secrétaire général des travailleurs marocains de Sebta, la situation est grave.

Si certains ont pu compter sur "l'indulgence" de leur em-

ployeur du fait du caractère exceptionnel de la crise, d'autres ont été "remerciés ou sont menacés de l'être", selon les témoignages recueillis par son syndicat. D'après lui, certains "ont dû divorcer ou ont sombré dans la dépression, parce qu'ils ont choisi de rester bloqués (dans lesdits présides, NDLR) loin de leurs proches pour préserver leur emploi".

Pendant longtemps, tout était très simple, puisqu'un accord entre le Maroc et l'Espagne dispensait de visa les travailleurs « transfrontaliers ».

Fattouma Chairi, 73 ans, a fait la navette pendant un demi-siècle. "Depuis mars, je n'ai pas touché de salaire, je suis bloquée à la maison", déplore-t-elle, redoutant désormais de perdre sa retraite.

Selon des chiffres officiels, la crise liée à la pandémie pourrait faire basculer dans la misère plus d'un million de personnes vulnérables au Maroc, portant à 20% le taux de pauvreté de 35 millions d'habitants.

Le Royaume devrait connaître en 2020 sa pire récession depuis 1996, avec une contraction de plus de 5% du PIB, les effets de la pandémie se conjuguant à de faibles rendements agricoles.

Et si près de six millions de familles en détresse ont pu toucher des aides de l'Etat pendant trois mois, rien n'a été fait pour les Marocains privés d'emploi



par la fermeture des passages terrestres avec l'Espagne.

"Je n'ai bénéficié d'aucune aide, j'ai dû emprunter de l'argent pendant six mois pour survivre. Mais là, ce n'est plus possible, je risque de me retrouver à la rue", lance Chakib Merouane. Le syndicaliste de 49 ans est lui-même employé depuis une vingtaine d'années dans un restaurant de Sebta.

"Tout le monde reprend le chemin du travail, alors pourquoi pas nous? Les autorités ne peuvent pas être plus cruelles que la pandémie!", se plaint Fadwa, qui faisait vivre les six membres de sa famille, parmi lesquels son

mari au chômage.

Le gouvernement n'a pas spécifiquement commenté la situation de ces travailleurs transfrontaliers. Mais les autorités expliquent d'une manière générale privilégier au maximum la lutte contre la pandémie, qui a connu un pic dans le pays cet été.

Reste que la fermeture des passages est venue s'ajouter à une crise socioéconomique apparue dans la région fin 2019, quand les autorités ont fermé un poste douanier dédié aux porteurs de marchandises entre le Maroc et le présidé occupé de Sebta. Jusque-là, cette contrebande tolérée irriguait

toute la région.

A ce jour, aucune date n'a été fixée pour la réouverture des passages.

Samira, 33 ans, "pense sérieusement à rejoindre Sebta à la nage". "Je n'ai plus le choix", assure en pleurant celle qui ne peut plus subvenir aux besoins de ses proches depuis qu'elle a perdu son emploi d'auxiliaire de vie à Sebta.

Les migrants, eux, parviennent parfois à passer. À la mi-août, la Garde civile espagnole a intercepté 300 d'entre eux qui tentaient d'entrer à Mellilia lors d'un assaut qui a fait un mort et plusieurs blessés.

Le Conseil de l'Europe appelle Madrid à assurer de meilleures conditions d'accueil des migrants à Mellilia



Le Conseil de l'Europe a appelé jeudi l'Espagne à mieux prendre en charge les centaines de migrants accueillis en pleine épidémie de coronavirus dans les arènes "surpeuplées" du présidé occupé de Mellilia.

Ces arènes ("plaza de toros"), qui accueillent quelque 500 personnes à la suite

du prolongement du confinement du centre d'accueil pour migrants de Mellilia, ne sont pas conçues "pour recevoir sur le long terme des migrants ou des demandeurs d'asile", pointe dans une lettre au gouvernement espagnol la commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, Dunja Mijatovic.

Les migrants n'y auraient "qu'un accès limité aux douches et aux toilettes" et manqueraient de "nourriture et produits d'hygiène", poursuit la Commissaire, qui note que la "surpopulation" rend compliqué "le respect des mesures de distanciation physique imposées" par le Covid-19.

Selon Dunja Mijatovic, la situation sécuritaire y semble également délicate, "avec des bagarres et des vols ainsi que des allégations d'usage excessif de la force" visant le personnel de sécurité.

La Commissaire se dit "consciente" du défi qui consiste à accueillir de nouveaux migrants tout en appliquant les mesures anti-Covid afin d'empêcher la propagation

de la maladie à Mellilia.

Pour autant, "la situation actuelle dans la Plaza de toros ne semble pas adéquate du point de vue des droits de l'Homme", poursuit Dunja Mijatovic, qui exhorte Madrid "à trouver des alternatives pour accueillir les migrants, y compris les demandeurs d'asile" et leur garantir un accès aux procédures de demande d'asile.

"Dans le contexte actuel de crise sanitaire", l'Espagne a "adopté des moyens extraordinaires pour répondre à une conjoncture qui évolue rapidement" et maintient comme "objectif" le "respect de la protection de la santé et la sécurité des personnes", s'est défendu dans sa lettre de réponse le ministre de l'Intérieur, Fernando Grande-Marlaska Gomez.

L'accès aux présides occupés de Mellilia et de Sebta est désormais interdit en raison du virus. Des centaines de personnes tentent chaque année d'y entrer en franchissant les très hautes clôtures qui les séparent du reste du territoire marocain.

Le nouveau président de la Chambre des représentants de la Colombie réaffirme son appui à notre intégrité territoriale



Le nouveau président de la Chambre des représentants colombienne, Germán Alcides Blanco Álvarez, a réaffirmé, mercredi à Bogotá, son "plein appui" aux intérêts suprêmes du Maroc notamment la question de l'intégrité territoriale du Royaume.

Il a réitéré sa position soutenant la cause nationale du Maroc lors d'une rencontre avec l'ambassadeur du Royaume en Co-

lombie, Farida Loudaya, au cours de laquelle les deux parties ont examiné nombre de questions intéressantes les deux pays, en particulier les moyens de promouvoir la coopération parlementaire bilatérale. Il est à rappeler à cet égard que le responsable colombien, qui fut l'un des nombreux parlementaires signataires de la résolution adoptée le 5 décembre 2018 par le Congrès colombien soutenant la souveraineté et l'in-

tégrité territoriale du Maroc, avait déclaré, en sa qualité de porte-parole de la délégation parlementaire colombienne qui s'était rendue au Maroc du 23 février au 2 mars 2019, que "le respect de l'intégrité territoriale d'un Etat ami est le minimum que nous puissions faire à l'endroit d'un allié stratégique comme le Maroc".

Lors de ses entretiens avec Farida Loudaya, tenus au siège

de l'ambassade du Maroc, le nouveau président de la Chambre des représentants colombienne, issu du Parti conservateur, une formation politique de droite qui occupe une place centrale sur l'échiquier politique colombien, a également exprimé sa vive volonté de conférer, durant sa présidence, un nouvel élan aux relations de coopération déjà exemplaires entre les institutions législatives des deux pays.

Germán Alcides Blanco Álvarez, récemment élu à la tête de la Chambre basse du Congrès colombien pour la période législative 2020-2021, a également manifesté sa profonde admiration pour les nombreuses réformes et les grands projets d'infrastructure réalisés au Maroc sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qu'il a eu l'occasion de constater de visu lors de la visite de travail qu'il a effectuée au Maroc, avec la délégation parlementaire de son pays.

Lors de cette rencontre, Farida Loudaya et Germán Alcides Blanco Álvarez ont exprimé leur profonde satisfaction quant aux relations de coopération maroco-colombiennes, qui ont gagné en profondeur et se sont considéra-

blement enrichies et diversifiées grâce à un dialogue politique constant et constructif et une volonté commune de poursuivre la consolidation du partenariat d'exception unissant les deux pays dans différents domaines.

Les deux parties ont, par ailleurs, souligné la contribution active de la coopération parlementaire dans la dynamique positive qui a marqué les relations bilatérales durant ces dernières années, notamment à travers la réactivation et l'élargissement du groupe d'amitié parlementaire en septembre 2019, l'échange fréquent de visites entre les délégations parlementaires des deux pays et le développement d'une coopération institutionnalisée par la signature du mémorandum d'entente le 25 février 2019 entre les Chambres des représentants des deux pays.

Elles ont en outre mis en exergue l'importance de l'intensification de la coordination interparlementaire concernant les questions d'intérêt commun, ainsi que le soutien à toutes les initiatives de nature à renforcer les relations distinguées liant les deux peuples amis.

La CRDH de Marrakech-Safi renouvelle ses instances

La Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Marrakech-Safi a dévoilé la liste de ses nouveaux membres, après son approbation par le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH).

Présidée par Mustapha Laârrissa, la CRDH de Marrakech-Safi se compose de 21 membres répartis sur des membres mandatés des instances professionnelles, à savoir Boumechdi El Bahi, Bouchra El Assimi, Mohamed Azzeddine El Miayar Idrissi, Tarek Hanich, Issam El Azzouzi et Ismael Hraïmla.

La liste comprend aussi des membres représentant les provinces de la région Marrakech-Safi au sein de la CRDH, à savoir Latifa Kabich, Boujemaâ Belhand, Abdelfettah Haddani, Mohamed El Hamidi, Fatima Taswikt et Zohra Saddik (représentant la ville de Marrakech), Khalid Mesbah (Rehamna) Abdelkebir Jmii et Mounir Charki (Safi) Hamid Abida et Aicha Lotfi (Al Haouz), Soumia El Mokhtari (Chichaoua) Ali El Madrai (Youssoufia), Khalid Sarhane (Essaouira) et Abdelhafed Moustaid Billah (Kelaâ des Sraghna).

Dans une déclaration à la MAP, Mustapha Laârrissa a souligné que la nouvelle composition de la CRDH comprend des personnalités notoirement connues pour leur apport éminent en faveur de la protection et de la promotion des droits de

l'Homme, pour leur compétence, leur expertise et leur engagement en faveur des droits des personnes en situation de handicap, des droits de l'enfant, de la femme, de l'égalité homme-femme, de la justice, de la santé et de la protection de l'environnement.

"La priorité de la CRDH consiste à promouvoir les volets économique et social des droits de l'Homme (santé, enseignement et emploi) en prenant en considération les spécificités de la région", a-t-il indiqué, appelant les nouveaux membres à adhérer pleinement aux efforts visant la promotion et la consécration de la culture des droits de l'Homme.

Mustapha Laârrissa a tenu à rappeler que le Maroc a accompli des avancées majeures dans le domaine de la consécration des droits humains notamment le volet de la législation juridique, estimant que le défi prochain consiste à sensibiliser les forces vives et à attirer leur attention sur l'importance de l'effectivité des droits de l'Homme notamment à la lumière de l'élaboration du nouveau modèle de développement.

Le mandat territorial de la CRDH de Marrakech-Safi inclut les communes et provinces suivantes : Marrakech, Al Haouz, Chichaoua, Kelaâ des Sraghna, Essaouira, Rhamna, Safi et Youssoufia.

Les CRDH ont pour missions d'assu-



rer le suivi et le contrôle de la situation des droits de l'Homme au niveau régional, et recevoir les plaintes relatives aux allégations de violations des droits de l'Homme qui leur sont adressées.

Elles élaborent des rapports spéciaux ou périodiques sur les mesures prises pour le traitement des affaires et des plaintes à caractère régional ou local.

Les commissions assurent également la mise en œuvre des programmes et projets du CNDH en matière de promotion des droits de l'Homme, et ce en étroite collaboration avec tous les acteurs concernés au niveau de la région.

Outre son président et le délégué régional de l'institution chargée de la pro-

motion de la communication entre le citoyen et l'administration, chaque commission régionale se compose de membres proposés par les corps représentatifs régionaux des magistrats, des avocats, des médecins, des oulémas et des journalistes professionnels, des associations et des observatoires régionaux des droits de l'Homme et de personnalités actives dans le domaine de la protection et de la promotion des droits de l'Homme.

Les membres des commissions régionales sont nommés par le Conseil, sur proposition de son président, et ce au vu des candidatures que le président de la commission régionale lui soumet.

Mohamed Ameer : La présence en Belgique d'une forte communauté d'origine marocaine est une chance pour les deux pays

La présence en Belgique d'une forte communauté d'origine marocaine est une chance pour les deux pays, a souligné Mohamed Ameer, ambassadeur du Maroc à Bruxelles.

«La présence en Belgique d'une communauté d'origine marocaine forte de plusieurs centaines de milliers de personnes constitue, à mon avis, une opportunité, pour ne pas dire une chance, pour les deux pays», a affirmé le diplomate marocain dans une interview à l'hebdomadaire belge «Le Vif/L'Express».

Il a expliqué que la doctrine marocaine à l'égard de la diaspora repose sur la prise en compte des réalités humaine, culturelle et sociologique.

La présence marocaine en Europe est inscrite dans la durée et revêt un caractère durable, a-t-il ajouté, notant que les communautés marocaines se sont globalement bien intégrées dans leur pays d'accueil et préservent des liens solides avec leur pays et leur culture d'origine.

"Leur contribution au développement et au rayonnement de leurs pays d'adoption est une réalité dont la Belgique est un cas exemplaire", a affirmé Mohamed Ameer.

Parallèlement, a-t-il poursuivi, "la diaspora marocaine a participé d'une façon remarquable à la modernisation du Maroc. C'est la raison pour laquelle la politique en direction de la diaspora doit accompagner et favoriser l'intégration, d'une part, et renforcer les liens avec les racines et les cultures d'origine, d'autre part".

"En d'autres termes, il faut favoriser l'enracinement sans déracinement", a-t-il plaidé.



Interrogé sur la politique migratoire du Royaume, l'ambassadeur a indiqué que depuis quelques décennies, "le Maroc est devenu un pays de transit et d'accueil des migrants".

Il a fait remarquer qu'«avec le renforcement du contrôle des frontières avec l'Europe, de nombreux migrants subsahariens s'installent durablement dans

notre pays», précisant que «cette évolution a conduit le Maroc à initier une nouvelle politique migratoire en tenant compte de ses engagements nationaux et internationaux en matière de droits humains et, aussi, des liens intenses et ancestraux avec le continent africain».

Mohamed Ameer a rappelé, dans ce contexte, que depuis 2014, le Maroc a ré-

gularisé la situation de plus de 50.000 Africains vivant et travaillant dans le Royaume, précisant que pour la seule année 2019, les écoles marocaines ont accueilli plus de 13.000 enfants africains.

Le Maroc, a-t-il conclu, est «de seul pays au sud de la Méditerranée qui s'est doté d'une politique migratoire humaine et solidaire».

Levée des restrictions imposées à Youssoufia pour cause de Covid-19



Le Comité de veille provincial de Youssoufia a annoncé la levée à partir de jeudi, de certaines mesures prises par les autorités locales pour faire face aux dernières évolutions de la pandémie du coronavirus au niveau de cette partie du territoire national.

Cette décision intervient suite à une évaluation menée par le comité de veille sur l'évolution de la situation épidémiologique, indique un communiqué de la province.

"A partir de jeudi, il a été décidé de ne pas prolonger les horaires de fermeture des locaux commerciaux, d'artisanat, de services, des espaces publics et des espaces de commerce de proximité, des hammams, des terrains et des salles de sport au niveau de cette province", pré-

cise la même source.

Cette décision, rappelle la même source, intervient suite aux réunions régulières tenues par le comité de veille provincial à la lumière de l'évolution de la situation épidémiologique dans la province et conformément aux mesures préventives prises pour contenir la propagation du Covid-19 ainsi qu'aux règles légales accompagnant l'instauration de l'état d'urgence sanitaire.

Le comité exhorte les citoyens au respect scrupuleux des mesures préventives décrétées par les autorités locales en vue de protéger leur sécurité sanitaire, notamment le port obligatoire des masques de protection, le respect des règles hygiéniques et la distanciation sociale et à faire preuve de vigilance, de responsabilité et de civisme.

Tayeb Ghazi, économiste au Policy Center for the New South

L'économie nationale a perdu 265.000.000 heures de travail par semaine depuis le deuxième trimestre 2019

Entretien

Tayeb Ghazi, économiste au Policy Center for the New South, présente, dans un entretien accordé à la MAP, sa vision sur la situation actuelle du marché du travail au Maroc, ainsi que le rôle des différentes mesures visant la préservation de l'emploi à travers la reconversion et la qualification des jeunes et des actifs.



Comment évaluez-vous la situation actuelle du marché du travail au Maroc ?

La situation est certes déséquilibrée davantage et la mise en quarantaine, absolue ou relative, des facteurs de production au niveau national et chez nos partenaires, a eu ses répercussions sur le marché du travail national, particulièrement sur la demande du travail.

Les enquêtes du Haut-commissariat au plan (HCP) confortent cette réalité. En effet, l'économie nationale a perdu 64.000 emplois en milieu urbain et près de 600.000 emplois sur une période d'une année à compter du deuxième trimestre de 2019 et en termes d'heures de travail. Les mêmes enquêtes indiquent une perte de 265.000.000 heures de travail par semaine sur la même période, soit 53% des heures travaillées au niveau national et plus de la moitié dans les activités hors agriculture, forêt et pêche, ce qui reste alarmant.

Dans un contexte de recul de la population active de seulement 0,8%, le renforcement des déséquilibres s'avère alors comme un résultat inévitable, comme observé aux niveaux des taux du chômage et du sous-emploi national et catégoriels.

Le premier est passé de 8,1% à 12,3% au niveau national, de 11,7% à 15,6% en milieu urbain et de 22,2% à 33,4% parmi les jeunes de 15 à 24 ans et le taux global de sous-emplois est passé de 9% à 13% au niveau national, en grande partie à cause des baisses des heures travaillées.

Comment est-ce que ce marché pourrait être relancé après la crise du Covid-19 ?

La question de la relance requiert, à mon avis, de revisiter l'ensemble des composantes du marché du travail. Nous savons qu'il existe

autant de défis à relever, même avant l'avènement du Covid-19.

La liste comprend ce qui relève de la faible qualité et création d'emplois, la qualité du capital humain, l'accès aux facteurs, la disponibilité d'information à même de rendre possible l'identification et l'anticipation des évolutions du marché outre l'adaptabilité des règlements et la cohérence des politiques d'emplois en vue de permettre l'accélération d'une transformation structurelle très souhaitée.

En effet, en dépit des défis "usuels" et des réformes et transformations à inscrire dans le temps, le Covid-19 semble avoir la particularité de mettre en avance l'urgence d'affronter certaines de ces conséquences, en particulier la survie des entreprises, particulièrement les plus petites, dans un contexte de persistance des engagements et de réduction conséquente des cash-flows.

Un tel contexte peut enclencher ce que les économistes appellent "des récessions de bilans", qui signifie en principe une baisse de l'activité et de l'emploi suite à l'engagement des entreprises dans une démarche d'assainissement financière. Les incertitudes concernant la demande nationale et internationale renforcent, en effet, la probabilité du prolongement d'un tel comportement de la part des entreprises et l'engagement public deviendrait alors capital pour gérer la conjoncture. Il faut tout de même noter que les modalités et les orientations d'un tel engagement restent un large champ de discussion.

Quel est le rôle des programmes de l'emploi dans la qualification et la reconversion professionnelle des jeunes et des actifs, notamment dans une

conjoncture de crise sanitaire ?

Les programmes actifs de l'emploi au Maroc s'intéressent habituellement à l'emploi indépendant (l'entrepreneuriat), la promotion de l'insertion professionnelle (hors auto-insertion) et l'amélioration de l'employabilité.

La qualification et la reconversion professionnelle sont alors un pilier majeur des programmes de l'emploi dans la mesure où elles améliorent les chances d'obtenir et de conserver un emploi, de progresser au travail et de s'adapter au changement tout au long de la vie professionnelle.

Par rapport à cette conjoncture de crise sanitaire, la qualification et la reconversion s'avèrent importantes dans la mesure où elles permettent l'acquisition de compétence en vue d'une auto-insertion, souhaitée dans un contexte de retrait des entreprises et de pénurie des emplois.

Elles sont également souhaitables pour le renforcement de l'adaptation des occupés et la circulation des actifs dans un contexte de restructuration et il arrive aussi qu'elles sont indispensables à la durabilité des systèmes de flexi-sécurité, dans un contexte de "faiblesse des filets sociaux" et de précarité d'une grande partie des emplois.

Quels sont les moyens à même de favoriser l'inclusion sociale des jeunes privés d'éducation et de formation ?

Toute discussion autour de l'inclusion sociale des jeunes et des moyens à mettre en œuvre pour la favoriser est un appel à couvrir un large éventail de domaine de la vie en communauté, notamment la participation économique, au processus démocratique et à la société, y inclut la

localité et la famille. C'est aussi un appel qui met l'Homme et la communauté au centre des projets socio-taux de développement, surtout avec la décentralisation et l'ambition d'une régionalisation avancée, qui implique une délégation et nécessitent une gestion participative et de responsabilisation.

Pour ce qui est des jeunes privés d'éducation et de formation, une école de deuxième chance et un accès universel à une formation de qualité, à tout âge et pour tous les jeunes, peut représenter un levier d'élargissement des champs d'inclusion sociale de cette catégorie, qui demeurent plus ou moins étroits en l'absence de capacités reconnues.

Aussi, une meilleure orientation et des chemins multiples permettant le retour en formation des jeunes décrocheurs sont à réfléchir. En outre, une partie du challenge se trouve du côté des opportunités économiques, de la qualification et de la reconversion.

Une autre partie renvoie naturellement à la participation au processus démocratique et à la société civile. Sur ce volet, mais pas seulement, l'information est essentielle car il faut mieux informer ces jeunes de leurs droits pour leur permettre de s'affirmer pleinement comme citoyens, comme il faut mieux connaître ces jeunes pour mieux les servir.

D'autres moyens sont envisageables en vue de lever les freins qui empêchent les jeunes privés d'éducation et de formation de réussir leur insertion sociale, y compris le dialogue social, l'utilisation des médias sociaux, l'innovation sociale, l'accompagnement, l'allègement des coûts de la mobilité et de l'accès au logement et à la santé, l'accès aux ressources, la flexibilité administrative, etc.



Quatre millions de cas au Brésil, premier mort depuis trois mois en Nouvelle-Zélande



Le Brésil, deuxième pays du monde le plus endeuillé par le coronavirus, a franchi jeudi la barre des quatre millions de cas, tandis que la Nouvelle-Zélande, qui semblait il y a quelques semaines avoir totalement maîtrisé l'épidémie, a enregistré vendredi son premier décès du Covid-19 depuis trois mois.

Jeudi, le Brésil comptabilisait 4.041.638 cas confirmés de Covid-19. Mais le nombre quotidien de morts commence enfin à baisser légèrement, alors que plus de 124.000 personnes ont déjà perdu la vie. "C'est le début de ce qu'on espère être effectivement une tendance à la baisse, mais c'est encore très récent et très timide", a déclaré à l'AFP Mauro Sanchez, épidémiologiste de l'Université de Brasilia.

A l'opposé du Brésil avec ses chiffres impressionnants et peut-être enfin une tendance à la baisse, la Nouvelle-Zélande montre que même lorsque la bataille semble gagnée, on n'est pas à l'abri d'une deuxième vague. Ce pays, très peu touché (23 morts), semblait en effet être venu à bout très vite de l'épidémie, et n'avait plus enregistré un seul cas depuis le 24 mai. Une victoire largement attribuée à la politique très réactive de la Première ministre Jacinda Ardern.

Jusqu'à la réapparition du virus le 12 août, dont le pays compte maintenant 152

cas. Là encore, un confinement avait été immédiatement réimposé pour trois semaines à Auckland, où était apparu le virus. Il a été levé, avec encore des restrictions, le 31 août.

Dans le monde, la pandémie a fait au moins 864.510 morts depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles jeudi à 16h00 GMT. Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec près de 187.000 décès pour 6,1 millions de cas recensés, selon le comptage de l'Université Johns Hopkins. En première ligne face au coronavirus, les professionnels de la santé paient un lourd tribut: au moins 7.000 d'entre eux sont morts du Covid-19 dans le monde depuis le début de l'épidémie, selon un rapport d'Amnesty International.

"Le fait que plus de 7.000 personnes meurent en essayant de sauver d'autres personnes constitue une crise d'une ampleur considérable", a déploré Steve Cockburn, responsable du programme Justice sociale et économique d'Amnesty International.

Un comité indépendant d'évaluation sur la gestion de la pandémie, mis en place par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a démarré jeudi ses activités.

Il doit notamment évaluer l'efficacité des mesures prises par les pays et l'OMS face au Covid-19. Il rendra son rapport final en mai.

L'OMS, très critiquée pour sa réponse au Covid, a promis un accès complet à ses dossiers. "L'OMS nous a clairement indiqué que ses dossiers étaient un livre ouvert. Tout ce que nous voulons voir, nous le verrons", a assuré lors d'une conférence de presse virtuelle l'ancienne Première ministre néo-zélandaise Helen Clark, co-présidente du comité d'évaluation avec l'ancienne présidente du Liberia Ellen Johnson Sirleaf.

En Espagne, la deuxième vague épidémique met à rude épreuve le système de santé, surtout dans la région de Madrid qui représente depuis le début de l'épidémie près d'un tiers des plus de 29.000 morts du Covid-19 dans le pays.

Sur les sept derniers jours, Madrid concentre 73 des 191 morts et 30% des cas détectés.

La situation est "très, très préoccupante", admet la docteure Silvia Duran, porte-parole de l'association de médecins Amys, évoquant "une rapidité de progression" de la courbe de contagion "similaire à celle du début de la pandémie". "Nous sommes au bord de l'effondrement", confirme José Molero, du syndicat de soignants Csit.

L'espoir d'un meilleur traitement de la maladie a émergé du Royaume-Uni où une étude démontre que l'hydrocortisone, un

stéroïde peu coûteux, permet de réduire d'environ 20% le risque de décès des patients atteints de formes graves de la maladie. L'hydrocortisone, un anti-inflammatoire répandu dans le milieu médical, permet d'augmenter "les chances de survie" mais aussi "d'accélérer la guérison" des patients atteints des formes les plus sévères du virus, a expliqué jeudi à l'AFP Anthony Gordon, chercheur de l'Imperial College de Londres, à la tête de l'équipe britannique participant à cette étude internationale.

Le continent asiatique quant à lui a dépassé jeudi la barre fatidique des 100.000 décès, selon un comptage réalisé par l'AFP à partir de sources officielles. L'Inde est le pays le plus touché avec près de trois quarts des décès recensés dans la région (67.376 morts pour 3.853.406 cas), suivie par l'Indonésie (7.616 décès, 180.646 cas) et le Pakistan (6.328 décès, 297.014 cas).

Le continent, qui avait réussi à contrôler le virus après sa découverte en décembre, fait face à une augmentation du nombre quotidien de cas et de décès recensés depuis le mois d'août.

En dépit de ces mauvaises nouvelles, une reprise progressive des vols internationaux vers Pékin a débuté jeudi avec des passagers accueillis par le personnel de l'aéroport vêtu de combinaisons étanches.

Cent jours après le décès de George Floyd, Portland continue à manifester

Dans la très contestataire ville américaine de Portland, cent jours après la mort de George Floyd, quadragénaire noir étouffé sous le genou d'un policier blanc à Minneapolis, des manifestants opiniâtres continuent à dénoncer presque toutes les nuits le racisme institutionnel et la politique de Donald Trump.

Certes, la spectaculaire mobilisation des débuts s'est éteinte, notamment les jours de semaine où les rassemblements peinent à attirer plus d'une centaine de personnes dans la plus grande ville de l'Etat de l'Oregon (650.000 habitants). Mais les manifestants, surtout des jeunes de moins de 25 ans, sont bien là, déterminés à faire entendre leurs voix à deux mois du scrutin présidentiel, alors que les bavures policières ne cessent de continuer.

"Si on veut changer le système, on doit continuer à le dire dans les rues, au moins jusqu'à l'élection", estime "S", un manifestant qui ne donne que l'initiale de son prénom. "Trump a fait un boulot pourri, le pays n'a jamais été aussi divisé", s'empare-t-il, accusant le président républicain d'instrumentaliser le mouvement.

Donald Trump cite en effet régulièrement en exemple les manifestations de Portland, qui dégénèrent parfois en affrontements avec la police, pour agiter le spectre d'une Amérique à feu et à sang, à la merci des "voyous" d'extrême gauche et autres "terroristes de l'intérieur" en cas de victoire de son adversaire démocrate Joe Biden.

"Nous ne cherchons pas à mettre le feu, nous ne cherchons pas à provoquer des émeutes. Nous sommes là pour faire passer notre message", assure à l'AFP Reese Monson, 30 ans, l'un des leaders du

mouvement "Black Lives Matter" ("Les vies noires comptent") à Portland, avant un rassemblement devant un commissariat de la ville.

Quelques dizaines de jeunes casqués et masqués, pour beaucoup des militants antifascistes vêtus de noir, insultent et provoquent les policiers qui les éblouissent en retour à l'aide de puissants projecteurs.

Ce soir-là, la situation ne s'envenimera pas, contrairement à beaucoup d'autres qui se sont terminés dans l'odeur des gaz lacrymogènes.

Reese Monson, "présent chaque jour depuis le début", reconnaît et regrette que "parfois des individus faisant partie ou non de notre groupe utilisent « Black Lives Matter » pour menacer la police ou provoquer la violence". "Mais nous avons le droit de manifester et de nous exprimer (...) nous n'allons pas partir en courant parce que la police nous dit de le faire", souligne-t-il.

Quelques minutes après l'interview, M. Monson sermonnera un "antifa" au sang chaud, se disant "fatigué" de ressasser les mêmes consignes: "On est là pour BLM!", martèle-t-il.

Car si le noyau dur des manifestants s'est très bien organisé depuis la naissance du mouvement fin mai, avec infirmiers bénévoles, distribution gratuite de nourriture et d'équipements de protection, il est loin d'être réellement structuré ou homogène.

Des militants anti-racistes y côtoient des groupes d'ultra-gauche en tenue de combat, des étudiantes politisées en short et sandalettes et une poignée de curieux et de marginaux. Illustration de cette difficulté à coordonner le mouvement, le vote péniblement organisé mercredi soir dans un parc de l'est de Portland où quelque 150 personnes s'étaient ras-



semblés. Certains veulent marcher sur le commissariat, d'autres rester dans le quartier pour y défilent... Conclusion, 45 minutes plus tard: "Nous n'avons pas le temps de trouver un consensus dans le noir". Une petite centaine de participants seulement prendra finalement le chemin du commissariat.

De nombreux manifestants de Portland ont toutefois un point en commun: la peur d'actions violentes de la part de groupes d'extrême

droite. Parfois armés et prônant la suprématie blanche, ces groupes sont bien implantés dans la région et habitués aux démonstrations de force depuis la première campagne présidentielle de Donald Trump en 2016.

Dans un contexte déjà tendu, Aaron Danielson, 39 ans, un partisan d'un groupuscule d'extrême droite, nommé Patriot Prayer, a été tué par balle samedi à Portland, dans des circonstances encore troubles

qui font l'objet d'une enquête.

Donald Trump a dénoncé la mort d'un "homme pieux", "exécuté dans la rue". Craignant pour leur sécurité, les militants anti-racistes de Portland rechignent à être filmés et insistent pour communiquer via des messageries cryptées. Mercredi soir, une manifestante avait renoncé à descendre dans la rue car elle n'avait "pas encore de gilet pare-balles", a-t-elle expliqué à l'AFP.

Les soldats morts, des "losers" pour Trump ? La Maison Blanche dément



Donald Trump aurait qualifié les soldats américains morts pendant la Première Guerre mondiale de "losers" et de "crétins", selon un article du magazine The Atlantic jeudi, des allégations catégoriquement niées par la Maison Blanche.

Lors d'une visite en France en novembre 2018 pour commémorer les 100 ans de la fin de la Première Guerre mondiale, le dirigeant républicain avait annulé son déplacement dans un cimetière américain près de Paris, expliquant que les mauvaises conditions météorologiques rendaient impossible la visite.

Mais selon The Atlantic, un mensuel respecté aux Etats-Unis, le milliardaire new-yorkais n'en voyait tout simplement pas l'intérêt. "Pourquoi devrais-je aller à ce cimetière? C'est rempli de losers", aurait-il dit à des membres de son équipe, selon le magazine, qui cite plusieurs sources anonymes.

Donald Trump aurait également qualifié les 1.541 soldats américains morts pendant la ba-

taille du bois Belleau de "crétins", avant de demander "qui étaient les gentils" pendant ce conflit. La Maison Blanche a vigoureusement rejeté la véracité de cet article. "Personne n'est assez courageux pour apposer son nom à ces accusations. C'est parce qu'elles sont fausses", a notamment déclaré un des porte-parole de l'exécutif, Judd Deere.

Hogan Gidley, un ancien porte-parole de la Maison Blanche qui avait accompagné M. Trump lors de son voyage en France en 2018, a également dénoncé des accusations "complètement ridicules" et des sources anonymes "minables et lâches".

Pendant la campagne présidentielle de 2016, Donald Trump s'en était publiquement pris au statut de héros de la guerre du Vietnam du très respecté sénateur républicain John McCain, fait prisonnier et torturé pendant plus de cinq ans. "C'est un héros parce qu'il a été capturé. J'aime les gens qui ne sont pas capturés", avait-il déclaré.

La Turquie doit cesser ses "menaces" pour que des négociations s'engagent, souligne le Premier ministre grec



La Turquie doit cesser ses "menaces" contre la Grèce afin que des négociations s'engagent pour réduire les tensions entre Ankara et Athènes, a affirmé vendredi le Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis.

"Laissons de côté les menaces, afin que des contacts puissent s'établir", a estimé le chef de l'exécutif grec à l'occasion d'une visite à Athènes d'un haut responsable du Parti communiste chinois.

Le ministre des Affaires étrangères Nikos Dendias et le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres devaient s'entretenir vendredi des "activités hors la loi" de la Turquie, a ajouté le Premier ministre.

Jeudi soir, Athènes avait démenti des discussions avec Ankara sur une désescalade en Méditerranée orientale, après un tweet du secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg affirmant le contraire.

Selon ce dernier, la Grèce et la Turquie, membres de l'Alliance, étaient convenus "d'entamer des pourparlers techniques à l'Otan", avec l'objectif de

prévenir tout nouvel incident en Méditerranée orientale, où un bateau sismique turc accompagné de navires de guerre se trouvent dans les eaux grecques depuis le 10 août.

L'information a rapidement été démentie par la diplomatie grecque, qui a averti jeudi que "la désescalade n'(aurait) lieu qu'avec le retrait immédiat de tous les navires turcs du plateau continental grec.

Depuis le 10 août, Ankara a déployé son bateau sismique Oruç Reis et son escorte de navires de guerre turcs pour procéder à des explorations au large de l'île grecque de Kastellorizo, à 2 km des côtes turques, dans une zone riche en hydrocarbures. Fin août, les tensions sont montées d'un cran entre la Turquie et la Grèce, qui ont effectué des manœuvres militaires rivales, la première avec les Etats-Unis puis avec la Russie, la seconde avec la France, Chypre et l'Italie.

De son côté, l'Union européenne menace la Turquie de nouvelles sanctions s'il n'y a pas de progrès dans le dialogue avec Athènes sur la crise en Méditerranée.

Poursuite des recherches dans un quartier sinistré de Beyrouth, possible survivant

Des secouristes continuaient vendredi de creuser dans les décombres d'un quartier sinistré de Beyrouth où des battements de coeur ont été détectés au scanner la veille, un mois jour pour jour après la gigantesque explosion au port.

Une équipe spécialisée de secouristes chiliens récemment dépêchée dans la capitale libanaise a repéré jeudi, grâce à un chien renifleur et des scanners thermiques, des pulsations sous les décombres d'un bâtiment, donnant l'espoir de retrouver un survivant de l'explosion qui a détruit le 4 août des pans entiers de Beyrouth, faisant 191 morts et blessant plus de 6.500 personnes.

Des membres de la Défense civile et des secouristes ont soulevé à la main les gravats du bâtiment vendredi matin, a constaté un photographe de l'AFP.

Deux grues ont permis dans la nuit de retirer des murs qui menaçaient de tomber. "Nous travaillons sans arrêt depuis la nuit.

Nous avons enlevé des débris, mais nous ne sommes pas encore parvenus à un résultat", a déclaré à l'AFP le directeur des opérations de la Défense civile, George Abou Moussa.

Le gouverneur de Beyrouth, Marwan Abboud, a déclaré jeudi à

des journalistes qu'il pourrait y avoir un ou deux corps, et peut-être un survivant, les appareils ayant permis de détecter des "battements cardiaques".

"Après avoir enlevé les gros gravats, nous avons effectué de nouveaux tests pour surveiller le rythme cardiaque ou la respiration, et cela a révélé un faible rythme (...) sept battements par minute", a déclaré vendredi Nicolas Saadeh, qui coordonne les recherches entre l'équipe chilienne et la Défense civile.

La veille, un rythme de 16 à 18 battements par minute avait été détecté.

Les recherches sont d'autant plus difficiles que le bâtiment n'est plus qu'un tas de gravats. Le Liban ne possède ni l'équipement ni les capacités techniques pour gérer de telles catastrophes. Plusieurs pays ont rapidement dépêché des équipes de secours et d'assistance technique après l'explosion.

L'arrêt des recherches sous le bâtiment durant la nuit a provoqué la colère de certains Libanais sur les réseaux sociaux.

L'armée a affirmé dans un communiqué vendredi que les travaux avaient été suspendus pendant deux heures à minuit "en raison du risque d'effondrement d'un des murs fissurés du bâtiment".

Les Palaos demandent à Washington d'installer une base militaire dans l'archipel

Le petit archipel des Palaos, dans le Pacifique, a exhorté les Etats-Unis à établir une base permanente sur son territoire, au coeur d'une zone où Washington tente d'affirmer sa présence face à l'expansionnisme chinois.

En plus d'avoir des relations très étroites avec les Etats-Unis, les Palaos sont un des quatre derniers pays du Pacifique qui reconnaissent toujours Taïwan. Le secrétaire américain à la Défense Mark Esper, en visite aux Palaos la semaine dernière, a accusé Pékin d'"activités de déstabilisation" dans le Pacifique.

Le président des Palaos, Tommy Remengesau, a assuré avoir dit à M. Esper que l'armée américaine était la bienvenue dans l'archipel, située à 1.500 kms des Philippines.

"La requête des Palaos à l'armée américaine est simple, il s'agit de construire des installations pour un usage conjoint et de venir régulièrement les utiliser", a déclaré le chef de l'Etat dans une lettre à M. Esper que son cabinet a diffusée cette semaine.

Le courrier indique que le pays de 22.000 habitants est ouvert à des bases terrestres, des installations portuaires et des terrains d'aviation. M. Remengesau a également suggéré que des navires des gardes-côtes américains établissent une présence dans les eaux de l'archipel afin d'aider à surveiller sa vaste zone maritime, d'une superficie de la taille de l'Espagne.

Les Palaos sont une nation indépendante, mais l'archipel n'a pas d'armée et les Etats-Unis sont responsables de sa défense en vertu

d'un "Traité de libre-association".

"Nous devrions utiliser les mécanismes du Traité pour établir une présence militaire américaine régulière aux Palaos", a plaidé M. Remengesau.

Ancienne colonie espagnole, puis allemande, les Palaos furent occupés à partir de 1914 par le Japon avant d'être pendant la Seconde Guerre mondiale le théâtre de certaines des batailles les plus sanglantes de la Guerre du Pacifique, en particulier sur l'île de Peleliu. Au sortir de la Guerre, Washington avait choisi d'établir sa présence militaire aux Philippines et à Guam.

Un projet d'installation radar américaine aux Palaos est en cours, mais son exécution a été suspendue du fait du coronavirus. La Chine, qui considère Taïwan comme une province rebelle appelée à revenir dans son giron,

a multiplié les efforts pour rivaliser à Taïpei ses alliés du Pacifique.

Elle a notamment convaincu l'an passé les Iles Salomon et les Kiribati de la reconnaître. Les Palaos s'y sont refusés, ce qui fait que les touristes chinois ne se rendent plus dans l'archipel depuis 2018.

Sans nommer la Chine, M. Remengesau a déclaré à M. Esper que des "acteurs déstabilisateurs avancent leurs pions pour profiter" de la crise liée au coronavirus, qui frappe durement les économies du Pacifique très tournées vers le tourisme.

Lors de la visite de M. Esper la semaine dernière, qui n'avait duré que trois heures, le président des Palaos s'était plaint des prêts avantageux que Pékin proposait aux îles du Pacifique pour arracher leur loyauté.



Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

HAUTEUR	MORE À VENISE	PIGE TOUFFUE	APERÇU	TANGIBLE	POÈME LYRIQUE	EN VENTE	MINE
IVRE			LA FIN DU JOUR		CUBES		
EN APARTÉ		RADIUM		PINGRE	À L'ENVERS ORISON		
EXPRIME LA SURPRISE		SYMBOLE DU NICKEL	POULIE GROGNE			DONNE LE CHOIX	TRONCHES
CHEF MILITAIRE DÉFICIT					ENLÈVE CRU		
			EN CATIMINI CUITE		APERÇUE MORDU		LIQUIDE QUE L'ON VERSE
EN BANLIEUE		PRONOM À LA GOMME		DÉDAÏN SPECTACLE		PRONOM FLANCHE	
SAVOIR-VIVRE CUBE							
		VIEILLE CITÉ MÉTAL		ARTICLE INDÉFINI		EN ESPÈCES	
TRANSPIRE	COSSARD ROI BURLESQUE						SECRETÈ
		EN RADE	EN FLÈCHE		DONNE LE CHOIX	ET CETERA NAZI	
RECHAUDS CONNU						LE BOUT DE LA LANGUE	
		INCOHÉRENTES					

Solution mots flechés d'hier

AUT	COFFRE	COLLINE EN SABLE	P	GRANDS AVANT	P	MELON UN BLOC	S	SMOULIN	L	PAINE	QUE
A	D	D	I	T	I	O	N	A	E	R	
D	O	U	A	C	C	O	M	P	L	I	
P	I	N	U	P			B	O	S	S	E
G	E	R	A	N	T		R	O	U	L	A
T			G	E	N	E	S	E			
Z	E	S	T	E		T	U	T	E	U	R
O	E	U	F		S	I		A			
T	E	L	F	R	U		Q	U	A	I	
R		F		T	E	N	U				
P	I	R	E	S	E	T		E	M	U	E
G	A	R	S		E	T		I	S	U	
N	E	T		T	A	S		L	E	A	R

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouiyou
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzarif

Service technique
Khadja Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadja Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laarakbi

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Layoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Done non mesurable
- 2- Vase - Négligée
- 3- En général flexion
- 4- Scélératum - Au stand - Suivait oui
- 5- Courroux - Comprend
- 6- Lui à Londres Erbium - petit cube
- 7- Bassin ménager - Cours de chez nous
- 8- Abattement
- 9- Amérindien Règle - Rapport
- 10- Choisi - Mont de Jérusalem

VERTICALEMENT

- 1- Quand on fait du mal sans l'avoir voulu
- 2- Presser - Voiture de chevaux
- 3- Porte charge - Couper en fines tranches
- 4- Donc nécessairement lourd - Festin
- 5- Palmipède - Ruissseau
- 6- Vire - Coordonnant
- 7- Pote - Perforés
- 8- Sur un « n » espagnol - Vieille cité
- 9- Etat d'Europe - Eau d'Italie
- 10- Bonne dame - Mépris

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	B	E	C	E	D	A	I	R	E
2	R	E	C	R	U	E		B	E	L
3	C	R	U	E		P	O	M	P	E
4	H	E		A	M	A	S		A	M
5	I	T	I	N	E	R	A	I	R	E
6	T		E	T	A	T		V	A	N
7	E	O	N		T	S	A	R		T
8	C	R	A	N	S		N	E	T	
9	T	A		O		E	S	S	E	S
10	E	L	I	M	I	N	E		T	U

Grilles de sudoku

Facile

			6		8		7	
1				5				
9		6	1		7		3	
		8			5		4	7
4		1		8		9		5
5	2		9			1		
	4		8		9	7		2
				3				4
1		7		2				

Moyen

2	7				6			4
		5	1			9		
			7	3			2	
		7		4	9			3
4	9						6	8
5			2	8		4		
	5			1	3			
		9			5	6		
1			9				3	5

Difficile

2				6	3		5	9
				5				
4	1		8					
7		9		1				
	3						6	
				2		4		7
					6		7	2
				8				
3	8		1	4				6

Expert

	7			9				
			4		3	7		
	2	8						4
	1		5			8	9	
2								1
	8	9			1		7	
8						5	4	
		4	6		8			
				7			1	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	1	3	4	9	5	7	8	2
2	7	4	6	3	8	1	9	5
5	8	9	7	1	2	3	4	6
7	5	8	9	2	4	6	3	1
9	6	1	5	7	3	8	2	4
3	4	2	1	8	6	9	5	7
8	3	5	2	6	7	4	1	9
4	9	6	8	5	1	2	7	3
1	2	7	3	4	9	5	6	8

Moyen

9	5	4	2	3	7	8	1	6
7	2	6	8	1	4	9	3	5
1	8	3	9	5	6	7	2	4
6	4	7	3	2	8	5	9	1
2	3	9	1	4	5	6	8	7
8	1	5	7	6	9	3	4	2
3	6	2	5	8	1	4	7	9
4	9	8	6	7	2	1	5	3
5	7	1	4	9	3	2	6	8

Difficile

8	4	5	1	3	2	9	7	6
9	2	7	4	5	6	8	1	3
6	3	1	9	8	7	2	5	4
2	8	6	3	7	5	1	4	9
7	9	4	8	2	1	3	6	5
1	5	3	6	9	4	7	2	8
3	7	2	5	6	9	4	8	1
5	1	9	7	4	8	6	3	2
4	6	8	2	1	3	5	9	7

Expert

7	5	8	6	3	1	9	2	4
1	2	4	5	8	9	6	7	3
3	9	6	4	2	7	1	8	5
2	8	5	3	1	4	7	9	6
6	7	3	9	5	2	4	1	8
9	4	1	8	7	6	3	5	2
5	3	9	1	6	8	2	4	7
8	1	7	2	4	3	5	6	9
4	6	2	7	9	5	8	3	1

Hausse des cours mondiaux des produits alimentaires pour le troisième mois consécutif



En août, les cours mondiaux des produits alimentaires ont poursuivi leur ascension pour le troisième mois consécutif. C'est ce qui ressort du dernier rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Selon l'agence onusienne, l'indice FAO des prix des produits alimentaires s'est établi en moyenne à 96,1 points en août 2020, ce qui correspond à une hausse de 2,0% par rapport à juillet et à son niveau le plus haut depuis février 2020.

«L'affaiblissement du dollar des Etats-Unis d'Amérique a soutenu les cours internationaux de la plupart des produits agricoles, mais ce sont les augmentations des prix du sucre et des huiles végétales qui ont été les plus marquées au mois d'août», a indiqué la FAO.

Dans son rapport, l'organisation a également fait état d'un affermissement on ne peut plus modéré des prix des céréales, alors que «les cours de la viande et des produits laitiers sont restés stables et proches de leurs niveaux de juillet», a-t-elle relevé.

En détail, la hausse de l'indice FAO des prix du sucre de 6,7% par rapport au mois précédent s'explique par «la perspective

d'une production réduite du fait des conditions météorologiques défavorables dans l'Union européenne et en Thaïlande, deuxième exportateur mondial de ce produit, ainsi que par la forte demande à l'importation émanant de la Chine», a souligné la FAO. Et de préciser qu'il s'est établi en moyenne à 81,1 points en août, soit 5,1 points de plus qu'en juillet et 4,9 points (6,4%) de plus qu'en août 2019.

Compte tenu de l'affermissement des cours de l'huile de palme en particulier, mais aussi de ceux des huiles de soja, de tournesol et de colza, l'agence onusienne a indiqué que l'indice FAO des prix des huiles végétales a, pour sa part, progressé de 5,9% (5,5 points) au huitième mois de cette année.

En s'établissant en moyenne à 98,7 points en août par rapport au mois précédent, l'indice FAO des prix des huiles végétales a ainsi atteint son niveau le plus haut depuis janvier 2020.

A en croire l'organisation, «ces évolutions sont essentiellement le reflet des ralentissements de la production qui sont attendus dans les principaux pays producteurs d'huile de palme, dans un contexte où la demande mondiale à l'importation est forte».

Dans son rapport, l'agence a également relevé une progres-

sion de l'indice FAO des prix des céréales de 1,9% (1,8 point) par rapport à juillet, pour s'établir en moyenne à 7,0% (6,5 points) au-dessus de sa valeur d'août 2019. Précisons que la hausse est due majoritairement aux céréales secondaires.

Soulignons, en outre, l'accroissement des cours du sorgho de «8,6% par rapport à juillet et

de 33,4% par rapport à leur niveau de l'année dernière à la même période, principalement sous l'influence de la forte demande à l'importation émanant de la Chine».

A propos des prix du maïs, il apparaît qu'ils ont augmenté de 2,2% en raison de la crainte que les dégâts subis par les cultures dans l'Iowa aient une incidence sur l'offre, a expliqué la FAO. Tandis que les cours internationaux du riz progressaient également, «du fait du resserrement saisonnier des disponibilités et de la croissance de la demande africaine», apprend-on.

Concernant l'indice FAO des prix des produits laitiers, les données analysées montrent qu'il est demeuré pratiquement inchangé par rapport au mois précédent. S'il s'est établi en moyenne à 102,0 points en août, demeurant ainsi presque inchangé par rapport à juillet, force est de constater que cet indice a enregistré une hausse de 1,7 point (1,7%) par rapport à son niveau d'août 2019.

L'organisation a toutefois noté une baisse des cours du fromage et du lait entier en poudre «face à la perspective d'importantes disponibilités saisonnières à l'exportation en Océanie», alors qu'elle releva une hausse de ceux du beurre «sous l'effet du resser-

rement des disponibilités à l'exportation en Europe qui a fait suite à la réduction de la production de lait, elle-même imputable à la vague de chaleur du mois d'août», a expliqué la FAO.

S'agissant, enfin, de l'indice FAO des prix de la viande, l'agence a estimé qu'il «n'a pratiquement pas changé depuis juillet, bien qu'il soit en baisse de 8,9% par rapport à août 2019, étant donné que le fléchissement de la demande à l'importation de viande de bovins, de volaille et d'ovins a été compensé par la hausse de la demande à l'importation de viande de porcins en Chine».

L'examen des données relatives à ce volet fait état de la baisse, en août, «des cours de la viande de bovins et de la chair de volaille en raison du ralentissement des achats à l'importation, en dépit de la diminution du nombre d'animaux abattus et du volume des activités de transformation dans les principales zones de production», selon la FAO.

De leur côté, «les cours de la viande d'ovins ont reculé du fait de la faible demande à l'importation, au moment où les agneaux de la nouvelle saison arrivent sur le marché en Océanie», a-t-elle noté.

Alain Bouthy



Les augmentations des prix du sucre et des huiles végétales ont été les plus marquées au mois d'août

Soutien de la BERD à l'agro-industrie marocaine

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a octroyé un prêt de 7,8 millions d'euros à "Land'Or Maroc Industries", spécialisée dans la fabrication du fromage, indique mercredi un communiqué de la Banque.

Ce prêt servira à financer l'acquisition et l'installation des équipements de la nouvelle usine de fabrication de fromage du groupe, installée à Kénitra et qui sera opérationnelle d'ici à fin 2021, avec une capacité de production de

2.700 tonnes de fromage fondu par an.

Le groupe bénéficiera également d'une subvention de l'Union européenne dans le cadre du programme "Chaîne de valeur et compétitivité de la BERD", qui vise à améliorer les chaînes de valeur et à rendre les entreprises plus compétitives dans la région Sud et Est de la Méditerranée.

A ce jour, la BERD a investi près de 2,5 milliards d'euros au Maroc à travers 66 projets, rappelle-t-on.

Le flux des IDE en repli de 21,5% à fin juillet

Le flux net des Investissements directs étrangers (IDE) au Maroc a atteint 9,02 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2020, en repli de 21,5% par rapport à la même période un an auparavant, selon l'Office des changes.

Ce résultat s'explique par une baisse des recettes des IDE de 26,4% à près de 15 MMDH, atténuée par le repli des dépenses de 32,7%, précise l'Office dans son bulletin sur les indicateurs des échanges extérieurs à fin juillet.

Au titre des sept premiers mois de 2020, le flux net des investissements directs marocains à l'étranger (IDME) a reculé de 2,92 MMDH, fait savoir la même source.

En effet, les IDME ont atteint plus de 4,92 MMDH à fin juillet, contre près de 6,69 MMDH un an auparavant, soit -26,4%, tandis que les cessions de ces investissements ont plus que doublé (+1,15 MMDH).

Huawei compte investir 100 milliards \$ d'ici 2030 pour développer la connectivité en Afrique

Le Groupe Huawei aspire à développer une connectivité au niveau de tout le continent africain et garantir un accès internet universel, abordable, et de bonne qualité, ce qui nécessitera un investissement de 100 milliards de dollars d'ici 2030, a indiqué jeudi Chakib Achour, directeur marketing stratégique chez Huawei Maroc-Afrique du Nord.

"80% de la population africaine possède une couverture sans fil,

ainsi qu'un accès aux réseaux mobiles 3G et 4G qui continuent toujours à se développer", a-t-il fait observer lors d'un webinar tenu sous le thème "Le leapfrog digital, l'Afrique met le cap sur la 4ème révolution", soulignant que la révolution de l'Afrique de demain dépend de sa transformation numérique.

"Dans un état d'esprit collaboratif avec des institutions régionales voire nationales, le Groupe Huawei se déploie pour rebondir la croissance de l'économie numérique en Afrique. Néanmoins, il est nécessaire de mettre en place une politique nationale volontariste et une régulation juridique souple pour permettre l'émergence des initiatives innovantes, mais aussi un cadre rigoureux afin de protéger les usagers et de vérifier la qualité des services proposés", a précisé M. Achour.

Il a également révélé que l'industrie 4.0 est un concept qu'il faut adapter au contexte, aux besoins et aux spécificités de l'économie africaine, du moment qu'elle se base sur la combinaison entre différentes technologies, à savoir l'IOT (Internet des objets), le cloud, le Big Data et l'intelligence artificielle, permettant de contribuer à une transformation digitale pour créer de la valeur et accroître l'économie digitale en Afrique, ajoutant que la technologie de la 5G vient pour répondre à des besoins spécifiques et des cas d'usages précis et non pas

pour remplacer la 4G qui doit continuer à se développer.

De son côté, le président du Conseil de régulation de l'Autorité malienne de régulation des télécommunications, des technologies de l'information et de la communication et des postes (AMRTP), Cheick Sidi Mohamed Nimaga, a mis l'accent sur l'importance de diriger les efforts vers le renforcement des infrastructures ITC (Technologies de l'information et de la communication), notant que c'est une contrainte de premier degré face au développement numérique en Afrique.

"Faire du continent africain un paysage numérisé nécessite l'instauration de projets majeurs qui doivent s'inscrire dans une vision long-termiste, mobilisant tous les acteurs publics et privés", a-t-il estimé.

Quant au directeur des radio-communications à l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) au Sénégal, Bara Mbaye, il a présenté la stratégie "Sénégal numérique 2025" qui incarne l'ambition du Sénégal de maintenir une position de pays leader innovant, et dont l'objectif principal est de porter la contribution du numérique au PIB de 6% à 10% à l'horizon de 2025.

"L'accès à la connectivité au haut et très haut débit constitue pour le Sénégal une opportunité



pour améliorer la croissance et faire de notre pays un hub incontournable de services. La priorité étant la couverture nationale en fibre optique et la mise en place d'infrastructures adaptées pour garantir l'accès en tout point du territoire aux offres de services de télécommunications de qualité, sécurisés et à des prix compétitifs", a-t-il fait savoir.

Pour Aruna Handum, directeur des nouvelles technologies de l'Agence gouvernementale au Cap-Vert, les infrastructures sont au centre de tout développement digital d'un pays. "Les infrastructures sont considérées comme un moyen accélérateur et activateur de la chaîne de production digitale. L'Etat doit engager plus d'investissements dans

ce sens, et adopter des politiques d'intégration régionale, nationale et même globale", a-t-il martelé, mettant l'accent sur l'importance de la formation permanente et du renforcement des capacités et des connaissances afin d'assurer plus de souveraineté et d'indépendance industrielle, en se positionnant comme "hub de connaissances".

Organisé par le groupe "Huawei" et "Digital Africa Expo", le webinar s'est penché sur l'évolution de la transformation numérique en Afrique et la promotion de la digitalisation de l'industrie (Industrie 4.0) et les éventuelles opportunités qui se présentent pour l'Afrique pour assurer son saut développemental et entrer pleinement dans la 4ème révolution.



Garantir un accès internet universel, abordable et de bonne qualité

Al Omrane améliore son chiffre d'affaires au deuxième trimestre

Le chiffre d'affaires (CA) consolidé du Groupe Al Omrane a atteint 754 millions de dirhams (MDH) au deuxième trimestre 2020, en hausse de 9,3% par rapport à la même période une année auparavant.

Cette réalisation intervient dans une "conjoncture sectorielle difficile" marquée par une baisse de 56,1% du volume des transactions, selon l'indice des prix des actifs immobiliers (IPAI), indique le Groupe dans un communiqué sur

ses indicateurs trimestriels.

"Dès la fin du premier trimestre 2020, tenant compte des impacts sévères sur la conjoncture économique nationale et plus particulièrement au niveau du secteur de l'habitat de la crise sanitaire du Covid-19, le Groupe Al Omrane, sur la base des mesures d'accompagnement mises en place par l'Etat, s'est doté d'une gouvernance de gestion de crise adaptée et dynamique et d'un plan de relance de l'activité, rapporte la MAP. Ces mesures ont permis d'atténuer

les effets de la crise sanitaire sur l'activité du Groupe au titre du second trimestre et de rattraper une partie du retard engendré par la crise", lit-on dans le communiqué.

Le chiffre d'affaires semestriel s'est établi, quant à lui, à près de 1,22 milliard de dirhams (MMDH), contre 1,58 MMDH au premier semestre de 2019, soit une baisse de 23,2%, ajoute la même source.

Le Groupe souligne en outre que les engagements et les investissements, axe majeur du plan de relance, ont été globalement

maintenus tant au niveau de la production de logements que dans le cadre des mises à niveau confortant le rôle clé joué par le Groupe dans le développement des territoires, notant, dans ce sens, qu'il a achevé, durant le premier semestre 2020, plusieurs projets d'une consistance de 4.588 unités de production nouvelle contre 4.512 unités à fin juin 2019.

S'agissant de l'endettement net, il s'est stabilisé à 4,56 MMDH à fin juin (+0,4%). "Les efforts déployés dans le cadre du plan de relance, à

travers le recouvrement, l'accélération et la simplification des procédures administratives ont permis d'améliorer significativement la position de liquidité et les recettes du Groupe", explique Al Omrane.

"En tant qu'entreprise publique et citoyenne, le Groupe Al Omrane, avec l'appui des pouvoirs publics, continuera à déployer son plan de relance de l'activité tout en veillant à la mise en œuvre efficace des mesures préventives de sécurité sanitaire", conclut le communiqué.

Mahmoud Maarouf

Le Palestinien qui portait le Maroc dans son cœur nous a quittés



Écrivain et journaliste palestinien, défenseur de la cause palestinienne de longue date, Mahmoud Maarouf est décédé, jeudi à Rabat, des suites d'un arrêt cardiaque.

Arrivé au Maroc au début des années 80, le défunt était correspondant de l'agence "Quds Press" et s'est fait connaître par ses écrits et sa promotion du rapprochement des cultures entre le Maroc et le Moyen-Orient. Mahmoud Maarouf a travaillé pour notre alter ego Al Ittihad Al Ichiraki, avant de se lancer dans une nouvelle expérience avec la création du journal "Al Quds Al Arabi". Il fut directeur du bureau de cette publication à Rabat, faisant de lui l'un des bureaux les plus importants du journal, à la faveur de sa couverture des événements au Maroc et dans la région. Il a consacré une page entière à la région d'Afrique du Nord, en particulier le Maroc.

Le journal Al Quds Al Arabi rappelle,

dans un article publié sur son site, que «Mahmoud Maarouf a ouvert les pages du journal à la contribution de penseurs marocains, que ce soit par la publication de leurs productions ou par le biais de longs entretiens». «Grâce à son approche journalistique alliant accompagnement de l'actualité, analyse et réflexion, il aura fait d'Al Quds Al Arabi le journal étranger le plus riche en archives sur la vie politique et culturelle marocaine, au cours des trente dernières années», ajoute-t-on.

Feu Maarouf a également contribué à faire connaître davantage la cause palestinienne au Maroc comme il a joué un rôle central dans les différentes activités de solidarité avec la Palestine, dans toutes les villes du Royaume. Le défunt était des décennies durant "ambassadeur" des relations maroco-palestiniennes sur les plans culturel et médiatique. Il a également contribué à faire connaître l'écriture journalistique, politique et culturelle ma-

rocaïne dans le Machreq.

«J'ai connu le défunt en 1989 et il a été pour moi, durant toutes ces années, un frère dont j'étais très fier», écrit le journaliste et défenseur des droits de l'Homme, Mustapha Laaraki dans un article paru vendredi dans les colonnes d'Al Ittihad Al Ichiraki. «Mahmoud Maarouf a largement contribué à faire connaître la cause palestinienne au Maroc, à travers diverses activités et de nombreuses publications», souligne-t-il. Et d'ajouter : «Avec Mahmoud, nous avons couvert les travaux du sommet de l'Union du Maghreb Arabe, en 1989 et nous avons conjointement interviewé des personnalités d'Algérie, de Tunisie, de Libye, ou encore de Mauritanie... Et je me souviens très bien d'un entretien que nous avons réalisé avec le ministre mauritanien des Affaires étrangères et qui avait à l'époque provoqué de vives réactions à Nouakchott qui ont conduit au limogeage dudit

ministre».

Le Bureau politique de l'USFP a tenu également à adresser un message de condoléances et de compassion à la famille de Mahmoud Maarouf, dans lequel il affirme avoir appris son décès avec une profonde affliction. En cette douloureuse circonstance et au nom de toutes les Ittihadies et tous les Ittihadis, l'USFP exprime aux membres de la famille et aux proches du défunt, à sa grande famille de journalistes et à l'ensemble de ses amis ses vives condoléances et ses sincères sentiments de compassion, pour la perte d'un éminent écrivain et journaliste qui portait le Maroc dans son cœur.

Le BP implore le Très Haut d'accorder patience et consolation à la famille du défunt et de le rétribuer pour les actions qu'il a accomplies au service de la cause palestinienne et de l'accueillir dans son vaste paradis parmi les vertueux.

Mehdi Ouassat

“El Jadida, fragments de vie”, nouvel ouvrage de Mustapha Jmahri



Dans la série « Les cahiers d'El Jadida » imprimée à Casablanca, vient de paraître « El Jadida, fragments de vie », le 21ème ouvrage de l'essayiste marocain Mustapha Jmahri.

Ce livre de 160 pages est un choix de textes consacrés à plus de trente familles marocaines ou étrangères issues de la ville d'El Jadida et qui ont été publiés, ces dix dernières années, dans la presse marocaine. Sous forme d'articles ou de témoignages, chaque texte, long ou court, présente des bribes de telle ou telle existence d'une famille et éclaire certains aspects de la vie locale ou nationale qui ne manqueront pas d'intéresser le chercheur comme le simple lecteur. Les différents textes abordent une expérience, une tranche de vie, un résumé de parcours mais comportent aussi des détails, souvent méconnus, sur la vie passée, dans ce terroir, avec sa population aux origines diverses, avec sa culture propre et ses traditions transmises de générations en générations.

Selon l'auteur, le souci de publier ce recueil était essentiellement destiné à satisfaire la demande de certains lecteurs, marocains ou non, tous intéressés par tout ce qui touche à la mémoire commune et aussi par le fait que ces divers textes, rassemblés en un seul volume, seraient sauvés de la perte et de l'oubli.

Parmi les personnalités originaires d'El Jadida

qui ont fait l'objet de textes : l'historien Christian Feucher, le général Abdelhak El Kadiri, la pharmacienne Josette Lasserotte, Jacques Abergel directeur général d'Europe 1, Henri Benouaich PDG du port de Menton, la militante algérienne Zehor Kahia-Tani, le mazaganais Joseph Amiel et bien d'autres.

Dans sa préface, le professeur Jean-François Géraud, maître de conférences à l'université de la Réunion, natif d'El Jadida, souligne que : « Par ce nouvel ouvrage, Mustapha Jmahri souhaite d'abord restituer le climat d'une cité attractive notamment sur les plans démographique et économique, mais aussi partager avec les personnes concernées par l'avenir de la cité un bouquet de connaissances susceptibles d'aider à mieux appréhender une vision d'aménagement de la ville et enfin transmettre cette mémoire à la nouvelle génération marocaine pour qu'elle en tire des leçons utiles ».

La couverture du livre est illustrée d'une photo inédite de SM Hassan II posant la première pierre de l'usine pharmaceutique Lepetit-Pharmagreb à El Jadida le 8 octobre 1963 en présence de plusieurs personnalités marocaines et étrangères.

Lancée depuis 1993, la série Les cahiers d'El Jadida, publiée et éditée par l'écrivain Mustapha Jmahri, entame, ainsi en 2020, sa 27ème année d'existence.

Le tournage de Batman arrêté *Pattinson serait positif au Covid-19*



Le tournage du dernier "Batman" a été arrêté au Royaume-Uni, a indiqué jeudi le studio Warner Bros., après qu'un membre de l'équipe a contracté le nouveau coronavirus. Il s'agirait selon le magazine Vanity Fair de l'homme chauve-souris lui-même, Robert Pattinson.

"Un membre de l'équipe de production de Batman a été testé positif au Covid-19, et a été placé en isolement conformément aux protocoles

en vigueur", a fait savoir Warner Bros. dans un communiqué transmis à l'AFP.

"Le tournage est temporairement suspendu", a ajouté le studio, sans donner l'identité de la personne contaminée.

Vanity Fair affirme, d'après des "sources haut placées", qu'il s'agit de la tête d'affiche, l'acteur britannique Robert Pattinson. Son agent, contacté par l'AFP, n'était pas joignable dans

l'immédiat.

Le tournage du film "The Batman", dont la sortie est prévue en juin 2021, avait déjà été interrompu en mars en raison de la pandémie de Covid-19 et venait juste de reprendre.

Le réalisateur Matt Reeves a laissé entendre que sa version s'inspirait de films noirs comme "Chinatown" et "Taxi Driver" et allait donner à voir un Bruce Wayne/Batman "très humain et faillible".

Bouillon de culture

"Remember Me"

Comédie romantique de la rentrée, "Remember Me" de l'Espagnol Martin Rosete, "love story" sans pathos entre deux septuagénaires sur fond d'Alzheimer, réunit la Française Caroline Silhol et Bruce Dern, l'une des stars d'Hollywood, prix d'interprétation à Cannes pour "Nebraska" d'Alexander Payne.

Critique de théâtre à la retraite, Claude (Bruce Dern) découvre que Lily (Caroline Silhol), célèbre actrice française avec qui il a entretenu une liaison torride trente ans plus tôt, a été admise en Californie dans un établissement spécialisé dans la maladie d'Alzheimer.

Claude se met en tête de la reconquérir et de lui faire retrouver la mémoire. Pour cela, il se fait admettre dans le même service, en mimant des troubles cognitifs.

Servi par un scénario faisant passer sans cesse du rire aux larmes, cette histoire d'amour atypique entre deux personnes d'un âge avancé, a été tournée aux Etats-Unis et en Espagne.

"J'ai eu la chair de poule en lisant le script. J'avais déjà eu l'occasion de jouer un personnage atteint d'Alzheimer au théâtre. On ne peut rester indifférent à l'histoire d'un homme qui a conservé toutes ces années un tel amour pour une femme", confie à l'AFP Caroline Silhol dirigée par les plus grands réalisateurs et metteurs en scène depuis 1974, dont Jean-Pierre Mocky, Alain Resnais, François Truffaut et Henri Verneuil.



Almodovar : *Mon plus grand désir est de vivre et continuer à faire des films*



"Mon plus grand désir est de continuer à vivre et à faire des films. Et le troisième est d'être ici à Venise", a confié jeudi le cinéaste espagnol Pedro Almodóvar à la Mostra.

Le fantasque réalisateur septuagénaire est venu présenter sur le Lido un moyen métrage de 30 minutes,

"La voix humaine", adapté librement d'une pièce de Jean Cocteau datant de 1928. Tourné en anglais avec l'actrice britannique Tilda Swinton, qui a reçu mercredi un Lion d'or d'honneur, ce film revient sur l'un de ses thèmes favoris avec son style corrosif et théâtral habituel, celui d'une femme abandonnée par son amant, avec un chien et quelques valises.

"La situation de cette femme abandonnée, seule et au bord de la folie, avec un chien avec qui elle pleure et beaucoup de valises, est une situation dramatique qui m'a toujours stimulé", a-t-il expliqué. "Moi aussi j'ai vécu cette situation.

J'ai aussi attendu en vain", a

avoué le réalisateur à la presse.

D'une esthétique surprenante, le film est avant tout une pièce de théâtre filmée qui raconte la fin d'un amour, la douleur, la colère et la folie qui s'ensuivent. Au-delà de son propre film, Almodovar a défendu le cinéma en salle. "Aller au cinéma est une aventure qui fonctionne comme une catharsis collective dans laquelle on peut rire, pleurer ou être terrifié en groupe", a-t-il expliqué.

Comme tout le monde, l'expérience du confinement l'a marqué. "Nous avons découvert notre domicile comme un lieu d'isolement.

On peut tout y faire: travailler, aimer, acheter", a-t-il déploré. "Je n'aimerais pas que cette réclusion se poursuive dans le temps, je proposerais le cinéma comme solution.

Le cinéma est le contraire: aller au cinéma, c'est commencer une aventure", a-t-il expliqué. "Le cinéma traverse une mauvaise passe, il faut aller au cinéma. Je vais commencer à préparer un film le mois prochain", a-t-il révélé.



Le beau message de David Beckham à son fils Romeo pour ses 18 ans

Romeo Beckham, le fils de David et Victoria, a fêté mardi dernier son 18ème anniversaire. Un événement que n'a évidemment pas oublié le papa, qui a publié une tendre déclaration à son fils sur Instagram.

Ses deux millions d'abonnés ne risquent pas de manquer l'information. Un événement que personne n'a oublié, si l'on en croit le compte Instagram du jeune homme, où il répond en story tous les messages qu'il reçoit, et il y en a des tonnes. L'occasion de voir que tout roule, encore et toujours, entre Romeo Beckham et Mia Regan. Son grand frère, Broo-

lyn, qui a beau être en plein dans les préparatifs de mariage, n'a pas oublié l'événement du jour, criant son amour à Romeo sur le réseau social. Mais le plus beau message associé à cette journée si particulière vient de David Beckham, le papa.

L'ex-footballeur a fait une véritable déclaration à son fils, sur Instagram. "Joyeux 18ème anniversaire à mon petit homme (qui n'est plus si petit)", écrit David Beckham. Tu es devenu la plus belle personne et comme tu le dis : "Un homme enfin". Nous t'aimons tellement, n'abandonne jamais tes rêves et tes objectifs". Une belle déclaration

d'amour agrémentée d'une vidéo où on voit Romeo Beckham à travers les âges, de sa naissance jusqu'à ses 18 ans, où, David Beckham l'admet lui-même, le fils est "plus grand" que le père.

"Joyeux anniversaire mon pote", est-il écrit en conclusion de la publication. Pour accompagner ce montage, la chanson 4 Seasons Of Loneliness des Boyz II Men est accolée. Difficile de faire plus tendre hommage. Entre un fils qui atteint la majorité tout en faisant sa fierté et un aîné sur le point de se marier, David Beckham a l'air véritablement comblé.



Silvio Berlusconi testé positif au coronavirus

L'ancien chef du gouvernement italien Silvio Berlusconi, récemment testé positif au Covid-19, a été hospitalisé jeudi soir par précaution mais son cadre clinique ne donne pas de préoccupation, indique vendredi matin un communiqué de son entourage.

Le président Berlusconi a été hospitalisé à titre de précaution à l'hôpital San Raffaele de Milan après l'apparition de certains symptômes. Le cadre clinique ne donne pas de préoccupation, assure le bref communiqué.

Silvio Berlusconi, 84 ans à la fin du mois, a été testé à son retour d'un séjour en Sardaigne, où les cas de contamination se sont multipliés en août. Il ne présentait alors aucun symptôme mais avait décidé de se placer en isolement à son domicile d'Arcore, près de Milan.

Je n'ai plus de fièvre, ni de douleurs. Je veux rassurer tout le monde, je vais bien, a-t-il dit par visioconférence à des partisans de Forza Italia jeudi.

Selon l'agence AGI, Silvio Berlusconi a été hospitalisé dans la chambre qu'il occupe habituellement quand il se rend dans cet hôpital, ce que l'agence interprète comme signe que la situation n'est pas sérieuse, sinon il se trouverait en soins intensifs.

Licia Ronzulli, une sénatrice de Forza Italia, le parti de Silvio Berlusconi, a affirmé vendredi matin à la radio que le Cavaliere a passé la nuit à l'hôpital pour contrôler la situation [...] mais il va bien.

Silvio Berlusconi a annoncé mercredi soir avoir été testé positif au Covid-19 puis dans la foulée deux de ses enfants, Barbara, 36 ans, et Luigi, 31 ans, ainsi que sa nouvelle compagne, Marta Fascina, ont également été testés positifs.

Je continue la bataille, avait déclaré mercredi soir Silvio Berlusconi après l'annonce de sa positivité, assurant qu'il sera présent dans la campagne électorale avec des interviews aux télévisions et dans les journaux.

Des élections régionales auront lieu dans une quinzaine de jours en Italie ainsi qu'un référendum sur la réduction du nombre de parlementaires.



La drôle d'explication de Kanye West quant à son altercation avec Taylor Swift

Rappelez-vous : il y a 11 ans, Taylor Swift montait sur la scène des MTV Video Music Awards 2009 pour recevoir le prix de la meilleure vidéo féminine pour «You Belong With Me». Alors qu'elle s'apprêtait à faire son discours, elle était alors interrompue par Kanye West qui avait pris la peine de monter sur scène afin de dire au micro que Beyoncé aurait dû remporter le prix pour le clip de «Single Ladies» à sa place. Un moment extrêmement gênant qui avait mis mal à l'aise toute la salle (Beyoncé comprise).

Au micro de Nick Cannon auquel il a accordé une interview, Kanye West est revenu sur son comportement lors de cette cérémonie. Il a notamment expliqué pourquoi il était intervenu et son explication est plutôt cocasse : « Là, à cet instant, c'est Dieu qui m'a donné cette information.

Si Dieu n'avait pas voulu que je cours sur scène pour dire que Beyoncé avait le meilleur clip, il ne m'aurait pas fait asseoir au premier rang.

J'aurais été assis au fond (...) C'est tellement ridicule, je n'avais jamais entendu parler de cette personne avant, et «Single Ladies» est l'un des meilleurs clips de tous les temps».

Reste à savoir si cette justification convaincra quelqu'un... A l'époque, il s'était mis à dos tout le milieu, Barack Obama l'avait même qualifié d'idiot.

Sous la pression de ses managers, Kanye West avait fini par s'excuser de son comportement devant les caméras, puis avait appelé Taylor Swift. Il a cependant déclaré quelques années plus tard ne pas regretter ce qu'il avait dit lors de la cérémonie. Une brouille qui n'en finira donc jamais.



Le cadeau de Beyoncé à Katy Perry

Après une longue grossesse – quelques jours avant d'accoucher, elle se plaignait d'être enceinte de « 10 mois », oui, oui, vous avez bien lu –, Katy Perry a finalement donné naissance à son premier enfant. C'est dans la nuit du 26 au 27 août que le bébé a finalement pointé le bout de son nez. Une petite fille au prénom significatif : Daisy Dove Bloom (même si Orlando Bloom préférerait Fiona). «Nous flottons dans l'amour et l'émerveillement depuis l'arrivée de notre fille», déclarait Katy Perry et Orlando Bloom à l'Unicef qui annonçait l'heureux événement en dévoilant une photo de la petite main du bébé.

«Nous savons que nous sommes les plus heureux car tout le monde n'a pas la chance de connaître un accouchement aussi paisible...», ajoutait le couple, engagé auprès de l'Unicef depuis plusieurs années. «Des communautés du monde entier connaissent toujours une pénurie de soignants et toutes les 11 secondes, une femme enceinte ou un nouveau-né meurt, en grande partie de causes qui auraient pu être évitées».

Immédiatement Katy Perry et Orlando Bloom recevaient de nombreux messages de félicitations – dont un de Miranda Kerr, l'ex de l'acteur. Mais ils ont également reçu de nombreux cadeaux, dont une très belle attention de Beyoncé.

C'est en rentrant chez elle après plusieurs jours à l'hôpital que Katy Perry a découvert le présent. Un magnifique bouquet de fleurs blanches, composés notamment de roses, d'orchidées et d'hydrangeas (mais pas de marguerites, ce que signifie Daisy en français). De quoi toucher Katy Perry qui a partagé une photo de la composition florale dans sa story Instagram. «I love you Beyoncé», a-t-elle écrit pour remercier la chanteuse. Et elle n'est pas la seule à avoir fait plaisir à la jeune maman.

Le styliste Jérémy Scott a également envoyé un colis Moschino à Katy Perry : «Tout ce dont un bébé a besoin, c'est d'un lit, de soins, d'amour... et peut-être aussi de Moschino», s'est-elle réjouie.



Pourquoi Meghan Markle et le prince Harry ont signé avec Netflix

Il y a une vie après Buckingham Palace, et elle est sur Netflix ! Le prince Harry et Meghan Markle ont officiellement quitté leurs fonctions au sein de la famille royale au printemps dernier. Dans les colonnes du New York Times, ils annoncent enfin un projet ambitieux sur la plateforme de streaming !

Cette année, le prince Harry a déjà participé au tournage du documentaire : "Comme des phénix : l'esprit paralympique". De son côté, sa femme a donné sa voix à "Elephant", un documentaire Disney+.

A l'instar du couple Obama (ou de Beyoncé), les Sussex vont désormais produire du contenu pour ce nouveau 4ème

pouvoir. Dans un communiqué, ils expliquent conjointement : "Nous allons nous concentrer sur la création de contenu informatif mais aussi vecteur d'espoir".

Et d'ajouter : "Nos existences, indépendamment l'un de l'autre et en tant que couple, nous ont permis de comprendre la puissance de l'âme humaine, le courage, la résilience et le besoin d'interactions (...) La portée sans précédent de Netflix nous aidera à partager un contenu percutant incitant à l'action".

Le montant de l'accord passé avec le géant américain est bien sûr confidentiel, mais selon le site Deadline, il pourrait s'élever à 150 millions de dollars. Une pension royale.



L'erreur qui risque de coûter cher à Melania Trump

Le sort semble s'acharner sur Melania Trump. Après s'être attiré les foudres des internautes en arrachant les plantes de Jackie Kennedy à la Maison Blanche, voilà que l'une de ses anciennes amies sort un nouveau livre qui pourrait lui causer bien du tort... Dans cet ouvrage intitulé Melania et moi, la montée et la chute de mon amitié avec la Première Dame, Stephanie Winston Wolkoff, ex-conseillère et amie de la First lady, fait des révélations fracassantes au sujet de l'épouse de Donald Trump. Si elle a déjà levé le voile sur certains caprices de Melania Trump et sur sa rivalité avec sa belle-fille Ivanka, l'auteure a récemment fait part au Washington Post d'une erreur qui pourrait coûter cher à la locataire de la Maison Blanche.

Comme l'a rapporté récemment People, Stephanie Winston Wolkoff a confié que, lorsqu'elle travaillait à la Maison Blanche en tant que conseillère, Melania Trump avait "utilisé des comptes de messagerie privés" au sein de la résidence présidentielle. A la surprise générale, ces e-mails privés étaient utilisés "pour mener des activités gouvernementales". "Melania et moi, nous n'utilisons pas les adresses mail de la Maison Blanche", a assuré son ancienne collaboratrice. Pour appuyer ses propos, l'ex-conseillère de la First lady aurait fourni

"des messages qui, selon elle, provenaient de Melania et concernaient les affaires du gouvernement, y compris l'embauche, la planification, la logistique et les finances", datant d'après l'arrivée de Donald Trump à la Maison Blanche, a rapporté People.

Cette affaire n'est pas sans rappeler une autre, datant de 2017, qui concernait cette fois Ivanka Trump. Comme l'a rappelé Stephanie Winston Wolkoff, la fille de Donald Trump aurait elle aussi déjà "utilisé un compte de messagerie personnelle pour envoyer un certain nombre d'e-mails discutant également des activités du gouvernement". En agissant ainsi, Ivanka Trump avait "enfreint les règles fédérales", a souligné People.

A l'époque, la jeune femme se serait aussitôt défendue, prétendant qu'elle n'était "pas au courant des règles" et qu'elle n'était pas encore officiellement employée à la Maison Blanche. Une enquête a pourtant révélé que la fille du président des Etats-Unis avait continué à utiliser sa messagerie personnelle après mars 2017, période où elle a été nommée Haute-conseillère du président des Etats-Unis. Un fait quelque peu ironique quand on sait que Donald Trump avait justement attaqué Hillary Clinton à ce sujet durant la campagne présidentielle de 2016...



Vers la consécration de «valeurs référentielles» pour des instances de régulation crédibles



Dans la plupart des écrits traitant des instances de régulation, la notion de « vertu » est largement utilisée pour désigner les champs et activités concernés par la régulation, et ce au travers d'un prisme particulier. Ainsi, pour que les instances de régulation soient crédibles, elles doivent être « vertueuses » et traduire cette vertu dans leurs actions et dans le comportement de leurs membres, de leurs personnels et dans les valeurs qui encadrent leurs interventions, notamment :

Le respect de l'Etat de droit : puisque la prise de toute décision aussi juste et importante soit elle, doit être juridiquement fondée, sinon cela se retourne toujours en sa défaveur. La tentative de mieux faire peut-être significative, en passant d'abord par les opérateurs et les acteurs du secteur et en imposant des comportements essentiels en vue de la réalisation de l'intérêt général.

En l'absence d'une base légale ou réglementaire permettant à ces instances de régulation d'intervenir, elles se contentent de décrire le problème et de rendre des recommandations intégrant un ensemble d'orientations visant à diriger l'action des différents opérateurs en vue de « les impliquer » dans le processus de régulation.

En matière de sanction, le droit à la défense doit également être respecté, en tant que principe fondamental, ne pouvant être outrepassé sous aucun prétexte.

La réalisation de l'intérêt général : puisque l'existence de ces instances est intimement liée à leur recherche perpé-

tuelle, dans leurs actions respectives, de l'intérêt général devant, fondamentalement, primer sur celui des opérateurs. Cette démarche demeure largement adoptée par les différentes instances, puisqu'elles ne peuvent pas intervenir de leur propre chef en vue de justifier leur existence ou de valoriser leurs responsabilités ;

La poursuite de la performance, étant donné qu'en l'absence de la performance dans leurs actions respectives, ces instances ne peuvent pas justifier leur existence. En effet, les instances de régulation choisissent le moment adéquat pour l'atteinte des objectifs tracés. Dans le même sens, le suivi des opérateurs lors d'un manquement ou d'une non-conformité aux dispositions de la législation en vigueur peut être plus efficace que l'émission de recommandations ne visant, dans l'ensemble, qu'à détailler la mise en œuvre de leurs attributions et, en tout état de cause, si lesdites recommandations n'atteignent pas leur objectif, l'intervention de ces instances se fera plus directive ;

La spécialisation : ces instances, différentes du juge, lequel n'est pas censé tout savoir, doivent être les plus spécialisées dans leurs champs d'intervention respectifs et cela vaut aussi bien pour leurs membres que pour leurs personnels qui doivent maîtriser les instruments et outils à même de leur permettre de s'arrêter sur les difficultés auxquelles sont confrontés les opérateurs. Cette connaissance peut ne pas être exhaustive, mais elle doit être suffisante pour

comprendre et appréhender la réalité du secteur ;

L'impartialité : Ce principe est déductible compte tenu des secteurs retranchés au gouvernement et octroyés à des instances indépendantes et impartiales pour en assurer la gestion en vue de les préserver des enjeux politiques et partisans au pouvoir et de permettre l'éclosion d'un réel débat démocratique. C'est pour cela que l'impartialité est une valeur centrale essentielle pour les instances de régulation, qui malgré le fait que leurs membres respectifs appartiennent à différents courants politiques, peuvent dès leur nomination « désobéir » à ceux qui les ont nommés. De plus, le pluralisme caractérisant les organes délibérant de ces instances fait naître cette impartialité.

Ainsi, cette impartialité doit se traduire dans sa relation avec les opérateurs qui doivent être traités sur un pied d'égalité et dans les cas d'incompatibilité imposée à ses membres en vue de garantir cette objectivité ;

La transparence : ne veut pas dire que les travaux de ces instances doivent être rendus publics, mais que leur mode de fonctionnement doit être connu de tous. Cela suppose que si les procédures sont compliquées, elles doivent être explicitées aux opérateurs en vue d'en faciliter l'appropriation. De plus, l'obligation de motivation des décisions prises participe grandement à l'éclairage des opérateurs sur la légalité de celles-ci et leur permet, le cas échéant, d'en contester la teneur. Enfin, au regard de

la sensibilité des données d'affaires auxquelles elles ont accès lors du traitement des dossiers de demandes et autres en relation avec leurs secteurs d'activités respectifs, les instances de régulation doivent respecter le secret de l'instruction et du traitement des dossiers de candidatures ou de manifestation, et ce en vue de cultiver une relation de confiance avec ces acteurs améliorant ainsi leur action globale ;

La proportionnalité : elle implique que l'action des instances de régulation se limite au nécessaire, et qu'elle ne dépasse pas l'essentiel en vue de la réalisation de l'objectif tracé, et ce à travers la présentation et l'évaluation des résultats réalisés et leur impact sur la situation des acteurs et sur la réalisation de l'intérêt général. Ces valeurs représentent une partie du corpus universellement reconnu à travers la pratique comparée, et qui doivent régir l'action des instances de régulation dans les champs et secteurs sensibles, notamment, économique, de droits de l'Homme, de communication...



Pr. Hicham Madacha

La pandémie et son cortège d'incertitudes

Au cours des prochains mois, nous en saurons davantage sur la forme que prendra le redémarrage de l'économie mondiale. Malgré l'effervescence de la Bourse, les incertitudes concernant le Covid-19 restent omniprésentes. Aussi, quelle que soit l'évolution de la pandémie, la lutte mondiale contre le virus pourrait affecter la croissance, l'emploi et la politique pendant encore longtemps.

Commençons par le scénario le plus favorable. D'ici la fin de l'année, les autorités réglementaires auront approuvé au moins deux vaccins anti-Covid-19 de première génération. Grâce à l'extraordinaire soutien réglementaire et financier des autorités, ces vaccins sont en cours de production avant même la fin des essais cliniques sur l'homme. En supposant qu'ils soient efficaces, les entreprises de biotechnologie disposeront de quelque 200 millions de doses d'ici à la fin de 2020 et seront en mesure d'en produire des milliards d'autres. Leur distribution sera une entreprise gigantesque, notamment parce que les populations devront être convaincues de l'innocuité d'un vaccin obtenu de manière accélérée.

Avec un peu de chance, les habitants des pays riches seront vaccinés d'ici à la fin de 2021. A ce moment là, pratiquement toute la population chinoise aura été vaccinée. Il en sera de même deux ans plus tard pour la majeure partie de la population de la planète, y compris dans les pays émergents ou en développement.

Ce scénario est crédible, mais sa réalisation est loin d'être assurée. Le coronavirus pourrait se révéler plus résistant que prévu, les vaccins de première génération pourraient n'être efficaces que pendant une

courte période, ou avoir des effets secondaires graves non anticipés.

Même dans ce cas, la situation économique pourrait s'améliorer peu à peu grâce à de meilleurs protocoles de test, à des traitements antiviraux plus efficaces et à une meilleure adhésion de la population (et des responsables politiques) aux gestes barrières. Rappelons-nous la terrible pandémie de grippe de 1918-1920 qui a tué plus de 50 millions de personnes à travers le monde (dont beaucoup lors d'une deuxième vague ressemblant à celle que nous craignons aujourd'hui) : elle s'est estompée et a fini par disparaître sans aucun vaccin. Ce scénario optimiste n'implique cependant pas nécessairement un retour rapide aux niveaux de revenu de fin 2019.

Examinons maintenant une évolution moins favorable. La reprise économique post-pandémie, si elle a lieu, pourrait prendre des années pour répondre à sa définition moderne (les habitants retrouvent leur revenu d'avant-crise) en ce qui concerne une grave récession. Et d'autres crises (une forte augmentation des tensions commerciales sino-américaines, une vague de cyber-terrorisme ou une guerre cybernétique, une catastrophe naturelle liée au climat ou un tremblement de terre de grande ampleur) pourraient survenir avant la fin de celle-ci.

La pandémie a mis en évidence l'énorme problème des inégalités dans les pays avancés, mais les pays pauvres souffrent bien davantage. De nombreux pays émergents ou en développement seront probablement aux prises avec le Covid-19 pendant les années à venir, et devront faire face au risque d'une décennie perdue. Peu de pays peuvent fournir un soutien financier

d'urgence du même niveau que les USA, l'Europe ou le Japon. Dans les pays à faible revenu, les récessions prolongées vont probablement générer une épidémie de crises liées à l'endettement ou à l'inflation.

La crise actuelle risque également de laisser des cicatrices profondes et durables dans les pays avancés. Par crainte d'une reprise du Covid-19 ou du surgissement d'une nouvelle pandémie, pour ne pas parler de l'énorme volatilité politique que la crise a amplifiée, les entreprises pourraient être plus réticentes à investir et à embaucher.

Bien qu'il puisse y avoir une première vague de "rattrapage" des dépenses de consommation dans les pays avancés, à long terme, les consommateurs vont probablement épargner davantage. Julian Kozlowski, Laura Veldkamp et Venky Venkateswaran ont présenté un article intéressant lors du récent symposium annuel de Jackson Hole. Ils estiment que les coûts cumulés à long terme de la pandémie pour l'économie américaine dépasseront probablement son coût immédiat, notamment à cause du sentiment d'incertitude qui n'est pas près de se dissiper au sein de l'opinion publique.

Leur analyse (dont j'ai parlé lors du symposium) est particulièrement convaincante en ce qui concerne les consommateurs. Toute personne dont un parent ou un grand-parent a vécu la Grande Dépression des années 1930 sait que cette expérience marquante a affecté leur comportement pendant tout le reste de leur vie.

En plus de son impact direct sur l'investissement et le chômage, le Covid-19 affectera à long terme la productivité. Lorsque la pandémie sera terminée, une génération d'enfants, en particulier ceux issus de mé-

nages à faibles revenus, aura perdu une année de scolarité. Les jeunes adultes qui ont du mal à trouver leur premier emploi dans un marché du travail encore moribond auront sans doute des revenus inférieurs à ceux qu'ils auraient eu en l'absence de la pandémie.

Il y a cependant des lieux d'espoir. Bien que la pandémie ait déclenché un effondrement du marché immobilier commercial dans de nombreuses villes, elle pourrait susciter une énorme vague de constructions et d'investissements dans les zones suburbaines, ainsi que dans les villes petites et moyennes qui dépérissent depuis longtemps. Des entreprises qui étaient réticentes au télétravail reconnaissent maintenant son utilité et ses avantages. Par ailleurs, la pandémie pourrait inciter les responsables politiques à fournir un accès universel à l'Internet à haut débit et à attribuer plus largement un ordinateur aux enfants des milieux défavorisés.

L'économie mondiale se trouve maintenant à la croisée des chemins. La tâche primordiale des responsables politiques est d'essayer de réduire l'incertitude massive qui persiste tout en continuant à fournir une aide d'urgence aux personnes et aux secteurs les plus durement frappés. Néanmoins, l'insécurité engendrée par la pandémie va probablement peser sur l'économie mondiale bien après que le pire soit passé.

Par Kenneth Rogoff

Professeur d'économie et de politiques publiques à l'Université de Harvard et économiste en chef du Fonds monétaire international entre 2001 et 2003



Rui Pinto, le pirate informatique qui a sabordé le foot-business

Portrait



Rui Pinto, source des révélations des "Football Leaks" dont le procès s'est ouvert ce vendredi à Lisbonne, est un jeune "hacker" qui fait valoir son rôle de lanceur d'alerte contre ceux qui dénoncent ses méthodes de maître-chanteur.

"Je suis prêt à me battre pour montrer à tout le monde que je suis un lanceur d'alerte", a confié au magazine allemand Der Spiegel celui qui se faisait appeler "John" pour cacher son identité aux journalistes à qui il livrait les secrets du foot-business international.

Petit gabarit à l'air juvénile et aux cheveux bruns hérissés, décrit par ses proches comme "sociable et joyeux", le Portugais de 31 ans doit répondre de 90 chefs d'accusation, qui vont de la tentative d'extorsion au piratage informatique.

En même temps, sa coopération avec la justice portugaise sur d'autres dossiers lui a permis d'obtenir un statut de témoin protégé.

C'est donc un homme à plu-

sieurs facettes qui prendra place sur le banc des accusés, lors d'un procès entouré de mesures de sécurité en raison des menaces dont il fait l'objet.

Démasqué et arrêté début 2019 à Budapest, où il s'était installé quatre ans plus tôt, Rui Pinto a été extradé vers son pays et placé en détention provisoire, avant d'être assigné à résidence puis libéré début août.

Pendant des études d'histoire qu'il ne terminera pas, Rui Pinto découvre la Hongrie lors d'un séjour Erasmus et décide de s'y installer. Il gagne alors sa vie en aidant son père dans le commerce d'antiquités.

Fan du FC Porto, il crée fin 2015 le site internet "Football Leaks". Les premiers documents confidentiels publiés concernaient des contrats de joueurs et d'entraîneurs appartenant au club Sporting Portugal et à la société Doyen Sports, un fonds d'investissement basé à Malte aux pratiques controversées.

A partir de 2016, "John" confie des millions de documents à un consortium de médias européens qui a révélé des mécanismes d'évasion fiscale, des soupçons de fraude et de corruption mettant en cause plusieurs joueurs vedettes et dirigeants de clubs.

Il faudra attendre encore trois ans pour qu'il sorte de l'anonymat lors d'un entretien accordé à ces médias pour expliquer qu'il souhaitait démasquer les dessous de "l'industrie du football malhonnête".

Parmi les nombreux dossiers qui lui sont imputables: les ennuis fiscaux de Cristiano Ronaldo liés à son passage au Real Madrid.

Le natif de Vila Nova de Gaia, dans la banlieue de Porto (nord), n'a pas de formation avancée en informatique. C'est donc en autodidacte qu'il aurait réalisé son premier piratage à l'âge de 23 ans, en volant 300.000 euros à une banque basée aux îles Caïman.

Il nie cette accusation de vol et précise avoir conservé des don-

nées montrant comment les Iles Caïman ont été utilisées pour "le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale".

En janvier dernier, il a frappé un nouveau coup en revendiquant la fuite de documents compromettants pour la milliardaire angolaise Isabel dos Santos.

Lors du procès qui s'est ouvert ce vendredi, Rui Pinto s'est défendu surtout d'avoir tenté de faire chanter le patron du fonds d'investissements Doyen Sports, son compatriote Nélio Lucas.

"Je regrette d'avoir pris contact avec Nélio Lucas. J'étais naïf à l'époque", a-t-il expliqué dans son entretien à Der Spiegel en réaffirmant avoir lui-même renoncé à réclamer entre 500.000 et un million d'euros à Doyen pour cesser de publier des documents gênants.

Au Portugal, le crime de tentative d'extorsion, le plus grave des chefs d'accusation retenus contre Pinto, est passible d'une peine comprise entre 2 ans et 5 mois, et 10 ans de prison.

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



S A M E D I



07.00 : Lecture du Saint Coran + Douaa
07.05 : Bulletin météo
07.10 : Tinoubka (Documentaire amazigh) - R
07.40 : Ichta Fi Awtan
08.40 : Moudawala
09.40 : Koloub Tayha
10.30 : Nadi al marah
11.30 : Oussrati Best Of- Inedit
12.30 : Hami oulad Aami - R
13.00 : JT Addahira + Météo
13.20 : Momou Aaynya
14.20 : JT en Amazigh + JT en Espagnol
14.40 : Soiree Mawazine
17.00 : Dounya



Douara - R
18.00 : Une heure en enfer - R
19.00 : JT en français
19.20 : Hami oulad Aami - R
19.50 : Dhak Aala Rassek
20.00 : Dar Al Warata
21.00 : JT Principal + Météo
21.50 : Lala Laroussa Best Of
23.20 : Dernier bulletin d'information
23.40 : Noujoum Al Aoula - Inédit
01.10 : Une heure en enfer
02.10 : Ichta fi Awtan - R
03.10 : Majala Al Bahr - R
03.40 : Tinoubka (Documentaire amazigh) - R
04.10 : Moumou Anya
04.40 : Hami oulad Aami - R
05.10 : Yakout et Aanbar - R
06.00 : Moudawala - R



05:55:00 : RELIGIEUX : CORAN AVEC MAWAHIB TAJWID
06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
06:35:00 : MAGAZINE : CHADA AL ALHANE : MUSIQUE ANDALOUSE, FLAMENCO ET GRANDS CLASSIQUES
08:35:00 : MAGAZINE : SIHATOUK BAYNA YADAYK
09:00:00 : FEUILLETON : ARRICH YOUHALLIQ FI ASSAMAE
09:50:00 : SERIE : AL KHAWA
10:20:00 : FEUILLETON : TAMAN AL HOUB
11:00:00 : FEUILLETON : RAB3A MEN RAB3INE
11:50:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO
12:00:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA ANNASS
12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
13:10:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
13:25:00 : MAGAZINE : TWAHACHNAK : HAJIB
14:05:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN
14:20:00 : MAGAZINE : LIL MATBAKHI NOUJOUR
14:50:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
15:00:00 : FEUILLETON : HOUB ASMA
16:15:00 : FEUILLETON : ZINA
16:50:00 : FEUILLETON : TAMAN AL HOUB
18:00:00 : MAGAZINE : NIDAE
18:20:00 : FEUILLETON : CHABAB PEKIN
19:10:00 : MAGAZINE : SAYIDAT SHOPPING
20:05:00 : MAGAZINE : KTAB QRITOU BQA FDA-REK
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
20:35:00 : SPORT : QUE DU SPORT
20:45:00 : NEWS : BULLETIN METEO
21:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
21:40:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA : ADAWADIYA / ALI AL MADIDI / LAMIA AZZAYDI
23:20:00 : TELEFILM : LAIB MAA ADDIAB
00:50:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
02:05:00 : SPECTACLE : LE MARRAKECH DU RIRE : HUMOURAJI
04:15:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS
05:05:00 : FEUILLETON : DISQUE HYATI



05h00 MATINALE RADIO AR
07h00 Matinales Infos
08h00 « Sabahiyat l akhbar »
10h00 Matinales Infos (re-diff.)
11h05 Emission « Hyati »
12h05 Emission « Eco débat »
13h00 « Madar l akhbar »
15h05 Emission « Bissaraha »
16h00 Edition AR (16-17h)
17h05 Emission « On S'Dit Tout »
18h05 Emission « Débrief Rabat »
19h00 Soir Info : informations en français
20h00 « Al Akhbar »
21h35 « Europe Afrique »
22h05 « Prime DirMechrou3ek »
23h05 « ahl lfen »
00h35 « Europe Afrique »



06h25 : Tfou
08h30 : Téléshopping
09h20 : Bienvenue au monde: documentaire
09h50 : Les 12 coups de midi: Jeu
13h00 : Journal
13h55 : Grands reportages: Magazine
15h30 : Reportages découverte: Magazine
16h00 : Les docs du week-end: Magazine
17h50 : 50mn inside: Magazine
19h55 : Météo
20h00 : Journal
20h40 : Tirage du Loto
21h05 : The voice: Divertissement
23h30 : The voice, la suite: Divertissement
00h40 : Les experts : série américaine
02h30 : Programmes de la nuit



05h50 : Les z'amours
06h30 : Télématin : Magazin
10h00 : Affaire conclue
10h50 : Tout le monde a son mot à dire



11h25 : Les z'amours: Jeu
11h50 : Tout le monde veut prendre sa place. Jeu
13h00 : journal
13h20 : 13h15, le samedi
14h05 : Tout compte fait: Magazine
16h10 : Rugby: Halequins/Clermont
18h15 : Affaire conclue. Magazine
18h35 : N'oubliez pas les paroles
19h50 : Météo
20h00 : Journal
20h45 : 20h30 le samedi
21h05 : Faites des gosses. Série
21h00 : Vestiaires. Série française
21h05 : Deux heures de rires et de directs: divertissement
23h20 : On n'est pas couché: Magazine
02h00 : Les enfants de la télé: divertissement
03h00 : Boyardland : Jeu
04h55 : Affaire conclue: Magazine



06h00 : M6 music
07h00 : Absolument stars
10h10 : 66 minutes: grand format: Magazine
11h10 : Top départ: lachez les chevaux: Jeu
12h45 : Le 12.45
13h20 : Scènes de ménages: série française
13h40 : Chasseurs d'appart: Jeu
17h30 : L'atelier: divertissement
19h45 : Le 19.45
20h15 : Météo
20h25 : Scènes de ménages: série française
21h05 : Hawaii 5-0: série
22h45 : Hawaii 5-0: série
02h40 : Les nuits de M6



18h35 : Arte reportage: Magazine
18h30 : Le dessous des cartes
19h45 : Arte journal
20h05 : 28 minutes
20h50 : Le murmure de la forêt:



documentaire
22h25 : Les forêts: Documentaire
23h15 : Philosophie: Magazine
23h45 : Square artiste
00h10 : Court circuit
01h10 : Au royaume des champignons
02h05 : Violences privées



06h00 : Okoo
08h25 : Samedi okoo
10h50 : Riding zone : Magazine
11h30 : Dans votre région
12h00 : Le 12-13
Présenté par Catherine
12h55 : Les nouveaux nomades: Magazine
13h35 : Samedi d'en rire: divertissement
15h15 : Les carnets de Julie: Magazine
17h15 : Trouvez l'intrus: Jeu



17h55 : Questions pour un champion
19h00 : Le 19-20
20h05 : Parents mode d'emploi: série française
20h40 : Tout le sport: Magazine
21h05 : Commissaire Magellan: série
22h40 : Commissaire...: série
00h10 : Vu: divertissement
00h20 : La comédie Française : concert
01h20 : Der Freischütz: Opéra
03h40 : Les carnets de Julie
04h35 : Les matinales

D I M A N C H E



07.00 Lecture du Saint Coran +Douaa
07.05 Bulletin météo
07.10 Tinoubka (Documentaire amazigh) - R
07.40 Ichta Fi Awtan
08.40 Ichaa
Mamlaka
09.40 Moudawala
10.40 Kouloub
Tayha
11.30 Nadi Al Marah - Inédit
12.30 Hami oulad Aami - R
13.00 JT Addahira + Météo
13.20 Moumou Aanya
14.00 JT en Amazigh + JT en Espagnol
14.40 Lala Laaroussa Best OF - R
16.10 Kadyat Oumr - R
17.00 Bent Bab Allah - R
18.00 Canal Atlas
19.00 JT en Français
19.15 Nhar Mabrouk
19.30 Al Aalam
Ryadi
20.00 Dar
Al Warata 2ep
21.00 JT Principal + Météo
21.50 Moudawala



22.50 Une heure en enfer
23.50 Dernier bulletin d'information
00.10 Bent Bab Allah - R
01.10 Kadyat Oumr - R
02.10 Ichta Fi Awtan - R
03.10 Ichaa Mamlaka - R
04.10 Canal Atlas - R
05.10 Yakout et Aanbar - R
06.10 :Moudawala- R



05:55:00 RELIGIEUX CORAN AVEC MAWAHIB TAJWID
06:00:00 MAGAZINE CH'HIWAT BLADI
06:30:00 DOCUMENTAIRE CHARAYINE AL ARD : ER-RACHIDIA
07:50:00 MAGAZINE AL MOUSTAQBAL AL ANE
08:20:00 FEUILLETON ARRICH YOUHALLIQ FI ASSAMAE
09:05:00 MAGAZINE EUROMAXX
09:30:00 SERIE A L KHAWA
10:05:00 FEUILLETON TAMAN AL HOUB
10:45:00 FEUILLETON RAB3A MEN RAB3INE
11:35:00 MAGAZINE WACH FHAMTOUNA
12:05:00 MAGAZINE SAHATNA JMI3
12:35:00 NEWS BULLETIN METEO
12:45:00 NEWS AL AKH-BAR
13:10:00 SPORT MOUJAZ RIYADI
13:25:00 MAGAZINE KHIR LBLAD
13:40:00 SERIE A L BAHJA... TANI
14:45:00 NEWS JOURNAL AMAZIGH
15:00:00 FEUILLETON HOUB A3MA
16:15:00 FEUILLETON ZINA
16:45:00 FEUILLETON TAMAN AL HOUB
17:45:00 DOCUMENTAIRE Y'AFRICA : SOUL BANG'S / CHEF LALAINA / YOUNES ATBANE
18:10:00 SERIE SERIE
19:05:00 MAGAZINE AUTO-MOTO
19:15:00 MAGAZINE CONTINENTALES
20:05:00 MAGAZINE KTAB QRITOU BQA FDA-REK
20:15:00 NEWS INFO SOIR
20:35:00 SPORT QUE DU SPORT
20:45:00 NEWS BULLETIN METEO
21:10:00 NEWS BULLETIN METEO
21:15:00 NEWS AL MASAIIYA
21:40:00 SPECTACLE LE MARRAKECH DU RIRE : SOIRÉE DE GALA AVEC JAMAL DEBBOUZE
00:05:00 CINESTARS KARTHIK CALLING KARTHIK
02:05:00 MAGAZINE ALLAYLA SAHRATNA : ADDAWDIYA / ALI AL MADIDI / LAMIA AZ-ZAYDI
03:40:00 MINI-SERIE NESS NESS
04:35:00 MAGAZINE GRAND ANGLE



05h00 MATINALE RADIO AR
07h00 Matinales Infos
08h00 « Sabahiyat l akhbar »
10h00 Matinales Infos (re-diff.)
11h05 Emission « ahl lfen »
12h05 Emission « Débrief Rabat »
13h00 « Madar l akhbar »
15h05 Emission «Bissaraha »
16h00 Edition AR (16-17h)
17h05 « Prime DirMechrou3ek »
18h05 Emission « Europe Afrique »
19h00 Soir Info : informations en français
20h00 « Ghorfat l akhbar »
21h35 « Maa Maghreb min washington »
22h05 Emission «L'Match »
23h00 « Soir Infos ar »
23h35 « Maa Maghreb min washington »
00h05 «Fil iktissad »



06h30 : Tfo
10h05 : Automoto : Magazine
11h00 : Téléfoot : Magazine
12h00 : Les 12 coups de midi
13h00 : Journal
13h30 : Grands reportages : Magazine
14h45 : Reportage découverte : Magazine
16h00 : Les docs du week-end : Magazine
17h10 : Sept à huit life
18h15 : Sept à huit life
18h15 : Sept à huit : Magazine
19h55 : Météo
20h00 : Journal
20h35 : TF1, rendez-vous sport
21h05 : Split : Film
23h20 : Seven : Film



05h55 : Courant d'art
06h20 : Tout le monde veut prendre sa place. Jeu
07h15 : Affaire conclue
08h10 : Rencontres à XV



08h30 : Emissions religieuses
08h45 : Islam
09h15 : A l'origine, Berechit
09h30 : Matinée œcuménique
11h00 : Célébration œcuménique
12h00 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
13h00 : journal
13h20 : 13h15, le dimanche
14h20 : Vivement dimanche
15h10 : Vivement, dimanche prochain
16h05 : Rugby : Toulouse / Gloucester
18h15 : Affaire conclue : la chasse aux objets
18h40 : Les enfants de la télé
19h55 : Météo
20h00 : Journal
21h05 : Otez-moi d'un doute : Film
22h45 : Pas si simple : Film
00h45 : Ciné sorties de la semaine
00h55 : Histoire courtes
01h40 : 13h15, le dimanche
02h25 : Costa Rica
03h15 : Buenos Aires insolite
04h10 : Le vent des profondeurs
04h20 : Pays et marchés du monde
04h30 : Tout le monde veut prendre sa place.



06h00 : M6 music
07h45 : M6 boutique
10h5 : Turbo
12h30 : Sport 6
12h45 : Le 12.45
13h20 : Scènes de ménages : Série française
13h40 : Recherche appartement ou maison : Magazine
15h30 : Maison à ventre : Magazine
17h20 : 66 minutes : Magazine
18h45 : 66 minutes : grand format : Magazine
19h45 : Le 19.45
20h05 : Sport 6
20h25 : E : M6 : Magazine
21h05 : Zone interdite : Magazine
23h10 : Enquête exclusive : Magazine
01h45 : Les nuits de M6



19h45 : Arte journal
20h10 : Vox pop : Magazine
20h40 : Karambolage : Magazine
20h50 : Tout est vrai (ou presque)
20h55 : Le nouveau monde : Film
23h10 : La conquête de l'Amérique : Série documentaire
00h00 : Arian à Naxos : Opéra
02h15 : Arte journal
02h40 : Arte regards.



06h00 : Okoo
07h55 : Dimanche Okoo
10h20 : Parlement hebdo
10h45 : Nous, les Européens : Magazine
11h30 : Dimanche en politique en régions
12h00 : Le 12-13 : Journal régional
12h10 : Dimanche en politique
12h55 : Les nouveaux nomades



13h35 : Echappées belles : Magazine
15h15 : Des racines et des ailes : Magazine
17h15 : 8 chances de tout gagner : Jeu
17h55 : Le grand Slam : Jeu
19h00 : Le 19-20
20h05 : Stade 2 : Magazine
21h05 : Les enquêtes de Vera : Série
00h10 : Témoin à charge : Téléfilm
02h25 : Nabucco : Opéra
04h45 : Les matinales

TAFNITEX
 Au terme d'un acte 06/08/2020 les associés de la société TAFNITEX SARL dont le siège social 13 RUE AHMED MAJJAÏT RES LES ALPES 1ER ETAGE N°8 QUARTIER MAARIF CASABLANCA ont décidé ce qui suit.
 Cession des parts sociales Mille (1000) parts de Mr TAFNI MOHAMMED au profit de Mme SERHANI LATIFA, Démission de gérant Mr TAFNI MOHAMMED et nomination d'une nouvelle Gérante Unique Mme SERHANI LATIFA.
 Capital : 100.000 DH, Divisé en 1000 parts de 100DH chacune, Se trouvent actuellement réparties comme suit :
 - Mme SERHANI LATIFA 1000 Parts
 La gérance : la société sera administrée par une gérante Mme SERHANI LATIFA comme Gérante Unique.
 Le dépôt légal et effectué auprès du CRI de Casablanca. Sous le N° 368131

N°6961/PA

UNLIMITED TRADE
 Au terme d'un acte 06/08/2020 les associés de la société UNLIMITED TRADE SARL AU dont le siège social 13 RUE AHMED MAJJAÏT RES LES ALPES 1ER ETAGE N°8 QUARTIER MAARIF CASABLANCA ont décidé ce qui suit.
 Cession des parts (500 parts) de Mr BEL OUMARI DRISS au profit de Mr KHADRAOUI RACHID et Cession des parts (500 parts) de Mr HARCOCHE LAHOUSSEINE au profit de Mr KHADRAOUI RACHID, Transformation de la forme juridique d'une SARL en SARL D'ASSOCIE UNIQUE, démission de gérant Mr BEL OUMARI DRISS et cogérant Mr HARCOCHE LAHOUSSEINE et nomination d'un nouveau gérant unique Mr KHADRAOUI RACHID.
 Capital : 100.000 DH, Divisé en 1000 parts de 100DH chacune,

Se trouvent actuellement réparties comme suit :
 Mr KHADRAOUI RACHID 1000 Parts
 La gérance : la société sera administrée par un gérant Mr KHADRAOUI RACHID comme Gérant unique.
 Le dépôt légal et effectué auprès du CRI de Casablanca. Sous N° 407943

N°6962/PA

MARINA LOGISTICS SARL AU
 Au capital de 500 000,00 Dhs
 Siège social : Km 5 Cr Jacma Rn de Beni Mellal
 N°13 Berrechid
 RC: 3179 – IF: 06101494
 Cession des parts
 Au terme d'un procès-verbal, établi à Berrechid en date du 12 Juillet 2019, L'associé unique décide en vertu d'une assemblée générale extraordinaire ce qui suit :
 - Approbation de la cession des parts intervenue entre Mr Abdelilah EL ALLALI Cédant et Mr. GOMEZ VEGA Leopoldo cessionnaire.
 - Démission du gérant de la société Mr Abdelilah EL ALLALI et l'assemblée générale donne quitus total et définitif pour sa gérance, et nomination de Mr. GOMEZ VEGA Leopoldo gérant unique de la société.
 - Modification corrélative des statuts,
 - Pouvoirs à donner,
 Le dépôt légal est effectué au greffe du tribunal de 1er instance de Berrechid le 12 Septembre 2019 sous le N° 1261.

N°6963/PA

MARINA LOGISTICS SARL AU
 Au capital de 500 000,00 Dhs
 Siège social : Km 5 Cr Jacma Rn de Beni Mellal
 N°13 Berrechid
 RC: 3179 – IF: 06101494
 Cession des parts
 Au terme d'un procès-verbal, établi à Berrechid en date du 12 Juillet 2019, L'associé unique décide en vertu d'une assem-

blée générale extraordinaire ce qui suit :
 - Approbation de la cession des parts intervenue entre Mr Abdelilah EL ALLALI Cédant et Mr. GOMEZ VEGA Leopoldo cessionnaire.
 - Démission du gérant de la société Mr Abdelilah EL ALLALI et l'assemblée générale donne quitus total et définitif pour sa gérance, et nomination de Mr. GOMEZ VEGA Leopoldo gérant unique de la société.
 - Modification corrélative des statuts,
 - Pouvoirs à donner,
 Le dépôt légal est effectué au greffe du tribunal de 1er instance de Berrechid le 12 Septembre 2019 sous le N° 1261.

N°6964/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'AZILAL
 GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT ET MOYEN ATLAS D'AZILAL
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° : 06/2020/B.G.C/P.AZ
 Le 06 Octobre 2020 à 12 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :
 Acquisition de pompes et des conduites d'eau potable à la Province d'Azilal.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix sept mille dirhams, 00 Cts (17.000,00 DH).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cent quatre vingt quinze

mille sept cent vingt huit dirhams, 38 Cts (695.728,38 DH).
 Les concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1434 (20/03/2013), relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 ==> Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
 ==> Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
 ==> Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal
 ==> Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
 Les catalogues et notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal au plus tard le 05 Octobre 2020 à 16h30.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
 N/B : Cet appel d'offres ouvert est réservé à la petite et moyenne entreprise

N°6965/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'AZILAL
 GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT ET MOYEN ATLAS D'AZILAL
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° : 05/2020/B.G.C/PAZ

Le 06 Octobre 2020 à 11 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :
 Creusement des forages aux CTS Taglefte, TidiliFetouaka, Tifni, Ait Blal, Anzouet Ait Abbes, Province d'Azilal
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatorze mille dirhams, 00 Cts (14.000,00 DH).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cent quatre vingt dix

neuf mille neuf cent soixante dirhams, 00 Cts (699.960,00 DH).
 Les concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 ==> Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 ==> Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
 ==> Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal
 ==> Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
 N/B : Cet appel d'offres ouvert est réservé à la petite et moyenne entreprise

N°6966/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE NOUCEUR
 PACHALIK OULED SALAH
 COMMUNE OULED SALAH
 DIRECTION DES SERVICES
 SERVICE DES MARCHES

AVIS DE REPORT
DES APPELS D'OFFRES OUVERT
N°07/2020 ET 08/2020

-Équipement d'éclairage public sis à la Commune Ouled Salah Province de Nouceur (A O 7/2020)
 - Travaux d'aménagement des fosses septique et conduites d'assainissement aux douars : laammra ouled said, lahwawra omar ben khattab et lahwawra dar charkouli sis à la commune ouled salah province de nouceur (A O 8/2020)

Il est porté à la connaissance du public que la date de l'ouverture des plis concernant les appels d'offre visé ci haut est reportée au 30/09/2020 au lieu de 23/09/2020 et dont les avis ont été publiés par les journaux :

- Liberation du 29-30/8/2020 sous n° 9102
- Ithad Al Ichiraki du 29-30/08/2020 sous n° 12.626

N°6967/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PREFECTURE DE SALE
 COMMUNE D'AMEUR
 SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N°03/CA/2020

Le 07/10/2020 à 11 heures. Il sera procédé, dans la salle de réunion De la commune d'ameur sis à brahma route azouzi - à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif aux **TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES SIS AU TERRITOIRE LA COMMUNE D'AMEUR -PREFECTURE DE SALE -**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des marches de la commune d'AMEUR sis à brahma route azouzi.
 Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 50 000.00 dh (Cinquante Mille Dirhams)
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **911 340,00 dhs (neuf cent onze mille trois cent quarante dirhams TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre De la commune d'ameur sis à brahma route azouzi .
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma pour les concurrents qui disposent des signatures électroniques certifiées par **Barid almaghrib**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 et 10 du règlement de consultation.
 Les concurrents installés au Maroc doivent produire de copie certifiée conforme à l'original de certificat de qualification et de classification suivants

Secteur	Qualification	Classe
B : Travaux routier et voie urbaine	B1	5

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°6969/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PREFECTURE DE SALE
 COMMUNE D'AMEUR
 SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N°02/CA/2020

Le 07/10/2020 à 10 heures. Il sera procédé, dans la salle de réunion De la commune d'ameur sis à brahma route azouzi - à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif aux **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES VOIES ET DES PISTES A LA COMMUNE : d'AMEUR -PREFECTURE DE SALE -lot unique**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des marches de la commune d'AMEUR sis à brahma route azouzi.
 Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **200 000.00 dh (Deux Cent Mille Dirhams)**
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **4 040 472,00 dhs (quatre millions quarante mille quatre cent soixante deux dirhams TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27,28, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre De la commune d'ameur sis à brahma route azouzi .
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°20-14 du 04 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 , 10 du règlement de consultation.
 Les concurrents installés au Maroc doivent produire de copie certifiée conforme à l'original de certificat de qualification et de classification suivants

Secteur	Qualification	Classe
B : Travaux routier et voie urbaine	B1, B3	3

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°6968/PA

Cabinet Comptable MOUNSEF AZMANI 46, Rue Anoual Al-Hoceima CONSTITUTION "EL OUAARI DALLOUH SERVICES" S.A.R.L Aux termes d'un acte S.S.P en date du 18/08/2020 à Al-Hoceima, il a été constitué une société (S.A.R.L) dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: EL OUAARI DALLOUH SERVICES "S.A.R.L"

OBJET SOCIAL : TRANSFERT D'ARGENT.

SIEGE SOCIAL : Rue Raya Al maghribiya n°07 Al hoceima.

DUREE : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL : Cent mille dirhams (100.000,00dh).

EXERCICE SOCIAL : L'exercice social commence le 1er

janvier et se termine le 31 décembre de chaque exercice.

GERANCE : la société est gérée par : Mme. DALLOUH Naoual.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al Hoceima le 03/09/2020. Sous le N°analytique 3111.

N°6953/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR

PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL

D'AZILAL

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

N° : 35/2020/B.P/PAZ

Le 30 Septembre 2020 à 10 h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le président du conseil provincial d'Azilal à l'ouverture des

plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Contrôle technique des études et suivi des travaux pour la construction de deux centres féminins de formation en métiers d'artisan aux communes territoriales d'Azilal et Demnate, province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à l'assomme de : Deux cent qua-

rantemilledirhams, 00 Cts (240.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumadal 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ==> Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ==> Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- ==> Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal
- ==> Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°6954/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL

D'AZILAL

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

N° : 36/2020/B.P/PAZ

Le 29 Septembre 2020 à 10 h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le président du conseil provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour

Contrôle technique des études et suivi :

- Des travaux pour la construction d'une gare routière à la ville d'Azilal, province d'Azilal
- Des travaux pour la construction du souk hebdomadaire, abattoirs et deux souks pour les légumes et les poissons à la ville d'Azilal et les poissons à la ville d'Azilal, province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Onze milledirhams, 00 Cts (11.000,00 DH) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à l'assomme de : quatre cent cinquante-six milledirhams, 00 Cts (456.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumadal 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ==> Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ==> Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- ==> Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal
- ==> Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°6955/PA

« FRATERIS INVEST » S.A.R.L.A.U SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 10 000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : CHEZ BUSINESS CENTER NETWORK, 7 RESIDENCE RAMI, RUE SEBTA, 2E ETAGE BUREAU 8 CASABLANCA DONATION DE PARTS SOCIALES

I - Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15

juillet 2020 à Casablanca, l'associé unique a décidé :

- De procéder à la donation de vingt cinq (25) parts sociales au profit de son frère Monsieur Omar ZIYAT et vingt cinq (25) parts sociales au profit de son frère Monsieur Ali ZIYAT, lui appartenant dans la société FRATERIS INVEST SAR-LAU.
- D'étendre l'objet social aux activités suivantes :
- Fabrication et distribution de produits cosmétiques ;
- Fabrication et distribution de dispositifs médicaux ;

II - Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 01/09/2020, sous le numéro 744517

POUR EXTRAIT ET MENTION

N°6956/PA

« S.T.B.N » Constitution Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/08/2020, il a été établis Statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont :

Dénomination : « S.T.B.N » SARL AU

Siège Social : BD SEBTA HAY MERIEM N° 36 ETG 1 APPRT N° 3 - MOHAMMEDIA

Associé : - M. AIT TALEB A B D E L L A T I F 1000 parts sociales.

Total 100 000,00 dhs soit 1000 parts sociales.

Objet :

ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS DE CONSTRUCTION

Durée : 99 ans.

Capital social : 100 000 ,00 DHS.

Gerance : la société est gérée par : M. AIT TALEB ABDEL-LATIF, gérant unique

Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Première Instance de Mohammedia sous le N° 25891 Le 25/08/2020.


N°6957/PA

LOG-IN TRANS Au terme d'un acte 11/08/2020 les associés de la société LOG-IN TRANS SARL dont le siège social radiation 57 BD JININE LOT RATC HAY ALQODS CASABLANCA ont décidé ce que suit.


Cession des parts sociales Cinq Cent (500) parts de Mr BARI EL MEHDI au profit de Mme AHDAR HIND, Transfert de siège social du : 57 BD JININE LOT RATC HAY ALQODS CASABLANCA au HAY ALQODS RES EL MANZAH IMM 40 N° 8 BERNOUSSI CASABLANCA, Démission de gérant Mr IZZY ADIL est devenu comme cogérant et démission de cogérant Mr BARI EL MEHDI et nomination d'une nouvelle Gérante Mme AHDAR HIND Capital : 100.000 DH, Divisé en 1000 parts de 100DH chacune, Se trouvent actuellement réparties comme suit : Mr IZZY ADIL 500 Parts Mme AHDAR HIND 500 Parts


La gerance : la société sera administrée par une gérante Mme AHDAR HIND comme Gérant Mr IZZY ADIL comme cogérant. Le dépôt légal et effectué auprès du CRI de Casablanca. Sous le N° 458627

N°6958/PA



Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration
Direction des Affaires Administratives et Générales





الولاية المغربية والبلدية والجماعات الترابية
مجلس المحافظة والبلديات والجماعات الترابية
مجلس إقليم أزيلال

AVIS RECTIFICATIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 41/2020/MEFRA/AC/MAIN

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°41/2020/MEFRA/AC/MAIN, relatif à la Maintenance de la Solution de traitement et filtrage d'Air de l'imprimerie de l'Administration centrale, publié au journal :

- français ;
- arabe.

La libération n°9101 en date du 28/08/2020 en langue

Rissalat Al Ouman n°11609 en date 28/08/2020 en langue

a été rectifié comme suit :

I : MODIFICATION AU NIVEAU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES EN LANGUE FRANCAISE :

- Lire :

Une visite des lieux est prévue pour le 09 septembre 2020 à 10 heures, au Service des Moyens Logistiques de la Direction des Affaires Administratives et Générales, entrée D, 2ème étage du bâtiment extension du Ministère de l'Economie des Finances et de la Réforme de l'Administration Rabat - Chellah.

- Au lieu de :

Une visite des lieux est prévue pour le 09 septembre 2020 à 10 heures, au Service des Moyens Logistiques de la Direction des Affaires Administratives et Générales, entrée D, 2ème étage du bâtiment extension du Ministère de.

II : MODIFICATION DE L'OBJET AU NIVEAU DE L'AVIS EN LANGUE ARABE PUBLIE A RISSALAT AL OUMA N°11609 EN DATE DE 28/08/2020

Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement.

N°6960/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT

CS/ DSC/SM

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE N°2

Maître d'ouvrage : **Commune de Settatt**
Année Budgétaire : **2020**

TRAVAUX

TYPE DES FOURNITURE	OBJET DES FOURNITURES	LIEU D'EXECUT	MODE DE PASSAT°	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNE ES DU SERVICE CONCERNE	MARCHE RESERVES PME
L'entretien des places publiques (entretien des fontaines existantes) -Commune de Settatt-	L'entretien des places publiques (entretien des fontaines existantes) -Commune de Settatt-	Commune de Settatt	A.O.O	Du 15/09/2020 Au 31/12/2020	S.T.C	X

FOURNITURE

TYPE DES FOURNITURE	OBJET DES FOURNITURES	LIEU D'EXECUT	MODE DE PASSAT°	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNE S DU SERVICE CONCERNE	MARCHE RESERVES PME
Achat de fourniture électrique pour l'entretien des ouvrages d'éclairage public -Commune de Settatt-	Achat de fourniture électrique pour l'entretien des ouvrages d'éclairage public -Commune de Settatt-	Commune de Settatt	A.O.O	Du 15/09/2020 Au 31/12/2020	SEP	X

N°6959/PA

« POWER FST » SARL AU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/07/2020, il a été établi les statuts d'une société avec les caractéristiques suivantes :
 - Dénomination: « POWER FST » SARL AU
 - Objet social : MARCHAND DE MACHINES AGRICOLES - ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION.
 - Siège social : N° 68 LOT ATLAS 2 AZROU
 - ICE : 002572407000018.
 - Durée : La société est constituée pour une durée de 99 ans.
 - Capital social : 100 000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100,00 DHS chacune. Se trouve ainsi réparti comme suit
 Mme. KHABBAZ ASMAA 1000 PARTS
 - TOTAL 1000 PARTS
 Gérance : La société est gérée et administrée par Mme. KHABBAZ ASMAA, titulaire de la CIN N° DA61565.
 Dépôt légal: Le dépôt à été effectué au greffe du tribunal de Première Instance D'Azrou En date du 19/08/2020 RC N° 1353.

N°6945/PA

MAHJOUBI CARS SARL AU CAPITAL DE 100 000,00DHS, RC : 1197
 Siège social: N° 01 RUE HAMMOU DOUDOU HAY MOHAMMADI AZROU
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/07/2020, il a été établi un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire.
 L'ordre du jour:
 • Cession de parts sociales.
 • Nomination d'une nouvelle gérance.

• Mise à jour des statuts.
 • Questions diverses.
 PREMIERE RESOLUTION
 • Mr. MAHJOUBI HASSANI YASSINE, propriétaire de Deux Cent Cinquante (250) parts sociales cèdent leurs parts sociales en totalités (250) parts à Mr. MAHJOUBI HASSANI SAID.
 DEUXIEME RESOLUTION
 • L'assemblée générale décide à l'unanimité l'acceptation de la démission de gérant et la nomination de Mr. MAHJOUBI HASSANI SAID, titulaire de la CIN n° DA79022, comme gérant unique de la société
 TROISIEME RESOLUTION
 • L'assemblée générale a décidé la mise à jour des statuts.
 Dépôt légal : Le dépôt légal à été effectué au greffe du tribunal de 1er instance d'Azrou en date du 19/08/2020 Sous le RC N° 1197.

N°6946/PA

LIBRAIRIE NEIGE SARL AU AU CAPITAL DE 100 000,00DHS, RC : 1057
 Siège social: N° 3 RESIDENCE ZINEB HAY SALAM IFRANE
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18/08/2020, il a été établi un procès verbal de l'AGE.
 L'ordre du jour:
 • Changement de dénomination.
 • Mise à jour des statuts.
 • Questions diverses.
 PREMIERE RESOLUTION
 • L'AGE décide de changer la dénomination de la société: au lieu de « LIBRAIRIE NEIGE » à lire « ATLAS NEIGE CAR ».
 DEUXIEME RESOLUTION
 • L'AGE procède à la mise à jour des statuts de la société.
 Dépôt légal: Le dépôt légal à

été effectué au greffe du tribunal de 1er instance d'Azrou en date du 02/09/2020 Sous le RC N° 1057.

N°6947/PA

« GREEN CONCEPT ACTIVITES » SARL AU
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/07/2020, il a été établi les statuts d'une société avec les caractéristiques suivantes :
 - Dénomination: « GREEN CONCEPT ACTIVITES » SARL AU
 - Objet social : ACTIVITES ET ANIMATION SPORTIVES, CULTURELLES ET TOURISTIQUE.
 - Siège social : N° 596 BD HASSAN II AHADAF AZROU.
 - ICE : 002584579000010.
 - Durée : La société est constituée pour une durée de 99 ans.
 - Capital social : 100 000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100,00 DHS chacune. Se trouve ainsi réparti comme suit : Mr. OUMEZITI ABDELAZIZ 1000 PARTS
 - TOTAL 1000 PARTS
 Gérance : La société est gérée et administrée par Mr. OUMEZITI ABDELAZIZ, titulaire de la CIN N° E375740.
 Dépôt légal: Le dépôt à été effectué au greffe du tribunal de Première Instance D'Azrou en date du 02/09/2020 RC N° 1357.

N°6948/PA

SOCIETE INAJDADI SERVICE SARL AU AU CAPITAL DE 100 000,00DHS, RC : 867
 Siège social: N° 596 BD HASSAN II AHADAF AZROU
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du

09/07/2020, il a été établi un procès verbal de l'AGE.
 L'ordre du jour:
 • Augmentation du capital par incorporation du compte courant associés crédettes.
 • Questions divers.
 PREMIERE RESOLUTION
 • L'AGE décide d'augmentation du capital de la société d'un montant de 790.000,00 de la manière suivante:
 Compte courant associés :
 • L'associé unique décide d'augmenter le capital de la société par l'incorporation du compte courant associé d'un montant de 790.000,00 Dh.
 Dépôt légal: Le dépôt légal à été effectué au greffe du tribunal de 1er instance d'Azrou en date du 24/07/2020 Sous le RC N° 867.

N°6949/PA

« AZLAG MOUCHA » SARL
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/11/2019, il a été établi les statuts d'une société avec les caractéristiques suivantes :
 - Dénomination : « AZLAG MOUCHA » SARL
 - Objet social : ORGANISATEUR DE TOURNÉE DE CHASSE.
 - Siège social : RTE CEDRE GOURAUD CR BEN SMIM AZROU
 - ICE : 002349336000011
 - Durée : La société est constituée pour une durée de 99 ans.
 - Capital social : 10 000,00 DHS divisé en 100 parts de 100,00 DHS chacune. Se trouve ainsi réparti comme suit Mr. DAANOUN EL HOUSSAINE 50 PARTS
 Mr. EL HALAISSI M'FADEL 50 PARTS
 - TOTAL 100 PARTS
 Gérance : La société est gérée et administrée par Mr. DAANOUN EL HOUSSAINE, titulaire de la CIN N° DA9784 et

Mr. EL HALAISSI M'FADEL, titulaire de la CIN N° M2306.
 Dépôt légal: Le dépôt à été effectué au greffe du tribunal de Première Instance D'Azrou En date du 28/07/2020 RC N° 1341.

N°6950/PA

« ATLAS CROWN » SARL AU
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08/06/2020, il a été établi les statuts d'une société avec les caractéristiques suivantes :
 - Dénomination: « ATLAS CROWN » SARL AU
 - Objet social : HOTEL.
 - Siège social : SECTEUR TOURISTIQUE Km 14 CIRCUIT DES LACS AFEKFA IFRANE.
 - ICE : 002608102000045.
 - Durée : La société est constituée pour une durée de 99 ans.

- Capital social : 100 000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100,00 DHS chacune. Se trouve ainsi réparti comme suit: Mr. JAID OMAR 1000 PARTS
 - TOTAL 1000 PARTS
 Gérance : La société est gérée et administrée par Mr. JAID OMAR, titulaire de la CIN N° DB9642.
 Dépôt légal: Le dépôt à été effectué au greffe du tribunal de Première Instance D'Azrou en date du 26/08/2020 RC N° 1355.

N°6951/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Province de Tarfaya
 Secrétariat Général
 Division du Budget et Marchés
 Service des Marchés
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° : 01/PT/BG/2020
 Le 30 Septembre 2020 à 12H00, il sera procédé, à la salle des

réunions de la Province de Tarfaya à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :
 ACHAT DU CARBURANT POUR LES VEHICULES DE LA PROVINCE DE TARTAYA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés de la Province de Tarfaya, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».
 • Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DOUZE MILLE DIRHAMS (12.000,00DHS).
 • L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : CINQ CENT QUATRE-VINGT QUATORZE MILLE QUATRE CENT TRENTE SEPT DIRHAMS ET 00 CTS (594.437,00 DHS TTC).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :

- Soit soumissionner électroniquement via la plate forme des marchés publics ;
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Tarfaya ;
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les remettre au président du Jury d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de Consultation.

N°6952/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 REGION MARRAKECH SAFI
 PROVINCE DE SAFI
 CONSEIL PROVINCIAL DE SAFI

Safi, le

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
 N° 16 /2020/BP

Le 30/09/2020 à 12 : 00 H, il sera procédé, dans les bureaux du président du conseil provincial de Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance publique, ayant pour objet :
ETUDES TECHNIQUES RELATIVES AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PLACES PUBLIQUES : PLACE ISTIQLAL ET PLACE BOUDHEB A LA VILLE DE SAFI
 Le maître d'ouvrage est le président du conseil provincial de Safi.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des finances et des patrimoines du conseil provincial de Safi et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat
www.marchespublics.gov.ma.
 La Caution provisoire : **QUINZE MILLE (15 000,00) dirhams.**

L'Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de **DEUX CENT QUATRE VINGT DIX SEPT MILLE (297 000 ,00) DHS TTC**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté N°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du conseil provincial de Safi
 - soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre du conseil provincial de Safi.
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - soit soumissionner par voie électronique via le portail marocain des marchés publics
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation
- Les concurrents non installés au Maroc sont invités à fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation
 - Les concurrents nationaux doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément

Agréments	Domaines d'activités
D5	▪ Ouvrages d'art
D17	▪ Voirie ▪ Réseaux d'assainissement ▪ Eau potable
D18	▪ Réseaux d'électricité basse et moyenne tension réseaux téléphoniques et éclairage public

N°6943/PA

Signé :

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 REGION MARRAKECH SAFI
 PROVINCE DE SAFI
 CONSEIL PROVINCIAL DE SAFI

Safi, le

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
 N° 15 /2020/BP

Le 30/09/2020 à 11 :00 H, il sera procédé, dans les bureaux du président du conseil provincial de Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance publique, ayant pour objet :
ETUDES TECHNIQUES RELATIVES A L'ALIMENTATION INDIVIDUELLE DES FOURS EN GAZ PROPANE POUR ARTISANS POTIERS AU VILLAGE DE POTERIE A LA VILLE DE SAFI
 Le maître d'ouvrage est le président du conseil provincial de Safi.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des finances et des patrimoines du conseil provincial de Safi et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat
www.marchespublics.gov.ma.
 La Caution provisoire : **DIX MILLE (10 000,00) dirhams.**

L'Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : **SOIXANTE DOUZE MILLE DIRHAMS (72 000 ,00) DHS TTC**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté N°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du conseil provincial de Safi
 - soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre du conseil provincial de Safi.
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - soit soumissionner par voie électronique via le portail marocain des marchés publics
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation
- Les concurrents non installés au Maroc sont invités à fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation
 - Les concurrents nationaux doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément

Agréments	Domaines d'activités
D5	▪ Ouvrages d'art
D10	▪ Industrie et Energie

Signé :

N°6944/PA

EURO RICABI SARL
 I - Aux termes de 3 actes S.S.P datés du 17/08/2020, de la société " EURO RICABI " SARL, au capital social de 100.000,00 DHS, dont le siège social est établi au 46, BOULEVARD ZERKTOUNI, 2ème ETAGE, APPT N°6, CASABLANCA.
 1°) L'approbation de la cession de 250 parts sociales propriétés de MR.AHMED MASQI à MR.AHMED RAHMOUNE.
 2°) L'acceptation de la démission de MR.AHMED MASQI de ses fonctions de cogérant de la société.
 3°) La nomination de MR.AHMED RAHMOUNE en tant que cogérant de la société.
 4°) La confirmation que la société est gérée par MR. EL MUSTAPHA EL HAMDI « GERANT » et MR. AHMED RAHMOUNE ET MR. MOHAMMED BENLASSRI « COGERANTS ».
 5°) La modification des articles 5,6 et 7 des statuts de la société.
 6°) La mise à jour des nouveaux statuts de la société.
 II - Le dépôt légal à été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 27/08/2020 sous le N°744107.

N°6933/PA

MODIFICATION
 I/- suivant au PV de l'AGE en date du 10/08/2020 de la société GREEN RECYCLE SARL, il a été décidé:
 - Cession des parts sociales : 250 parts social soit 25 000,00 DHS de Mr MUSTAPHA QANOUA au profit de Mr ABDELLATIF TOUJNI
 - Nouvelle répartition du capital : - Mr ADIL HOUKMI : 500 Parts Soit 50 000,00 DHS - Mr ABDELLATIF TOUJNI : 500 Parts Soit 50 000,00 DHS
 TOTAL : 1000 Parts Soit 100.000,00 DHS
 * Nomination de Monsieur ABDELLATIF TOUJNI comme nouveau cogérant

pour une durée indéterminée.
 * La société sera engagée par la signature de Monsieur ADIL HOUKMI et Monsieur ABDELLATIF TOUJNI
 * La mise à jour des statuts.
 II/-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de CASABLANCA le 03/09/2020 sous le numéro 744733.

N°6934/PA

ETUDE DE MAITRE Khalil MOUTTAHID
 NOTAIRE à OUJDA
 BD Mohammed V Imm Baraka 1er Etage n°6.
 SOCEITE «SAFAA COOUK» S.A.R.L.
 Au Capital de: DIX MILLE DIRHAMS (10.000,00DH).
 Siège Social: à Oujda, Bd Med VI, N°1. RC: 33377
 CESSION DE PARTS SOCIALES

I- Aux termes d'un acte notarié de cession de parts sociales reçu en mon étude, en date du 01/07et12/08/2020, Enregistré à Oujda le 18/08/2020; OR GratiS- RE:1312, Mr DRISS HAMMOUETI et Mme SAFAA BOUTALEB cèdent la totalité des parts sociales leur appartenant soit (100) CENT parts sociales et la totalité du compte courant de la société «SAFAA COOUK» S.A.R.L au profit des Mr HICHAM BOUTAHAR ET Mme SIHAM SAIDI et ce de la manière suivante: Mr HICHAM BOUTAHAR 50 Parts; Mme SIHAM SAIDI 50 Parts. Total égal 100 Parts Sociales.

2-Aux termes d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société «SAFAA COOUK» S.A.R.L, en date du 01/07 ET 12/08/2020, Enregistré à Oujda le 18/08/2020; OR 11397- RE 13100; il a été approuvé: Approbation et ratification de la cession de parts sociales avec droit au bail et du compte courant de l'adite société.
 -Démission de la gérante unique savoir Mme SAFAA

BOUTALEB et nomination des nouveaux co-gérants savoir Mr HICHAM BOUTAHAR et Mme SIHAM SAIDI. En conséquence l'article 6, 7 et 14 des statuts de la société se trouvent désormais modifiés. Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce d'Oujda en date du 01/09/2020 sous le numéro 1818.

N°6935/PA

Société « XS SADIA » SARL
 Au capital de 50.000,00 Dh
 Siège social: Bd Med V Angle Allal Ben Abdellah Saidia
 Aux termes du PV de la décision de l'A.U en date du 03/07/2020 enregistré à Berkane le 20/03/2018 de la société «XS SADIA» inscrite au RC à Berkane sous le n° 6357, il a été décidé ce qui suit: -le clôture de liquidation et de la radiation du RC.
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1er Instance de Berkane sous le N° 323/2020.

N°6936/PA

ROYAUME DU MAROC
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 Département des Eaux et Forêts
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/2020/DPEFLCD/SAFI
 Le 29/09/2020 à 10h00mn, Il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'Exécution des Travaux de regarnis et d'entretiens de plantation anciennes répartis en deux lots.
 • Lot n°1 : Travaux de regarnis et d'entretien de plantations anciennes dans le périmètre d'Ouled Hmidia sur 60 ha, Commune Rurale Jnane Bouih, cercle de Hmar province Youssoufia
 • Lot n°2 : Travaux de regarnis et d'entretien de plantations

anciennes dans le périmètre Azib Azibir sur 40 ha, Commune Rurale Khattazakane, cercle de Gzoula, Province Safi
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des programmes et suivi évaluation à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de • Lot n°1 : 5 000,00 dhs
 • Lot n°2 : 5 000,00 dhs
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est estimée à la somme de :
 • Lot n°1 : CENT QUATRE VINGT SEPT MILLE DEUX CENT DHS (187 200,00 dhs)
 • Lot n°2 : CENT ONZE MILLE TROIS CENT TRENTA SIX DHS (111 336,00 dhs)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau Bureau des programmes et suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi ;
 • Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 • Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail des marchés publics.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°6937/PA

VERGER D'AZROU SARL AU CAPITAL DE 100 000,00DH, RC : 1183
 Siège social: PROPRIETE MABROUKA AIT AMER OU ALI CR

TIGRIGRA-AZROU
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/08/2020, il a été établi un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire.

L'ordre du jour:
 • Dissolution anticipée ;
 • Nomination de liquidateur.
 • Questions divers.
PREMIERE RESOLUTION
 - L'AGE décide la dissolution anticipée de la société à partir du 17/08/2020.
DEUXIEME RESOLUTION
 L'AGE a décidé de nommer Mme. EL MAZOUZ FATIMA comme liquidateur de la société. Le siège de liquidation sera au PROPRIETE MABROUKA AIT AMER OU ALI CR TIGRIGRA-AZROU.
 Dépôt légal: Le dépôt légal à été effectué au greffe du tribunal de Première Instance D'Azrou en date du 26/08/2020 Sous le RC N° 1183.

N°6938/PA

SOCIETE CAFE RAYANE AZROU» SARL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/04/2018, il a été établi les statuts d'une société avec les caractéristiques suivantes :
 - Dénomination : « SOCIETE CAFE RAYANE AZROU » SARL
 - Objet social : CAFE.
 - Siège social : N° 117 LOT ATLAS 2 AHADAF AZROU
 - ICE : 002081911000097
 - Durée : La société est constituée pour une durée de 99 ans.
 - Capital social : 100 000,00 DHS divisé en 100 parts de 100,00 DHS chacune,
 Se trouve ainsi réparti comme suit
 Mme. RAMRAMI ILHAM

751 PARTS
 Mr. RAMRAMI AZZEDDINE 83 PARTS
 Mr. RAMRAMI RACHID 83 PARTS
 Mr. RAMRAMI TAHA 83 PARTS
TOTAL 1000 PARTS
 Gérance : La société est gérée et administrée par Mr. RAMRAMI AZZEDDINE, titulaire de la CIN N° DA39617.
 Dépôt légal: Le dépôt à été effectué au greffe du tribunal de Première Instance D'Azrou En date du 22/07/2020 RC N° 1329.

N°6939/PA

ROBINSON RENT CAR SARL AU CAPITAL DE 100 000,00DH, RC : 1265

Siège social: N° 59 HAY ESSALAM IFRANE
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04/08/2020, il a été établi un procès verbal de l'AGE.
 L'ordre du jour:
 • Augmentation du capital par apport en numéraire
 • Libération du capital souscrit par versement de 100.000,00Dh.
 • Questions divers.
PREMIERE RESOLUTION
 • L'AGE décide d'augmentation du capital de la société d'un montant de 100.000,00 de la manière suivante:
 - Apport en numéraire:
 • L'associé unique décide l'augmenter le capital de la société par un apport en numéraire versé dans un compte bloqué de la société d'un montant de 100.000,00 Dh.
DEUXIEME RESOLUTION
 • L'AGE décide la libération du capital souscrit de la société d'un montant de 100.000,00, par le versement de la dite somme d'un compte bloqué de la société.
 Dépôt légal: Le dépôt légal à été effectué au greffe du tribunal de 1er instance d'Azrou en date du 19/08/2020 Sous le RC N° 1265.

N°6940/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

المملكة المغربية
 وزارة التجهيز والنقل
 والوسائط والماء
 المديرية الإقليمية بتارودانت

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°14/2020

Le 29 Septembre 2020 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'Eau de TAROUDANT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour:
«Fourniture et pose des glissières de sécurité sur la RP 1731/1733 entre les PK 0+000 et PK 39+051 (2ème tranche), dans la Province de Taroudant»
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'Eau, Rue Settat -M'Haïta Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Huit Mille Dirhams (18 000,00Dhs).
 * L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Un Million Deux Cent Quatre Vingt Seize Mille Huit Cent Soixante Quatre dirhams (1 296 864,00 Dhs).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

1. Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;
2. Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'Eau de Taroudant ;
3. Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique.
4. Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation :

Dossier technique comprenant :
 * Pour les concurrents installés au Maroc:
 Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
x	x-2	2

* Pour les concurrents non installés au Maroc :
 Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N°6942/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
 Commune de Kenitra
 Division des Ressources Financières

AVIS DE CONCOURS POUR DESIGNATION DES MANDATAIRES DU MARCHÉ GROS DE LEGUMES ET FRUITS

Le président de la commune de Kenitra, reçoit du 14 Septembre 2020 jusqu' au 13 Octobre 2020 à 16h 30mn dernier délai du dépôt des dossiers relatifs au concours pour la désignation de HUIT (08) mandataires du marché Gros de légumes et fruits de Kenitra 50% des postes en compétition seront réservés au profit des résistants et membres de l'armée de libération.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

* Etre de nationalité marocaine
 *Etre résident à la ville de Kenitra pendant deux ans s'engage à y séjourner
 Pendant toute la période de son mandat.
 Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- 1- Une demande manuscrite adressée au président de la Commune de Kenitra
- 2- Une copie de la Carte Identité Nationale (CIN).
- 3- Un extrait d'acte de naissance délivré depuis moins de trois mois
- 4- Certificat de résidence délivré depuis moins de trois mois
- 5- Un extrait du casier judiciaire depuis moins de trois mois
- 6- Récépissé de cautionnement déposé chez le trésorier provincial de Kenitra d'un montant de 60.000.00dhs.
- 7- Attestation de percepteur du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an Certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière
- 8- Certificat médicale attestant que le candidat est en bonne santé physique et normale.
- 9- Pour les résistants et les membres de l'armée de la libération, une attestation de la Délégation attestant leur qualité de résistants.

Les dossiers doivent être déposés au bureau de la **Division des Ressources Financières de la Commune** Kenitra contre un récépissé.
 Pour plus d'information veuillez contacter la division des ressources financières Sis angle Rue Moulay Abdallah et Moulay Abderrahmane

N°6941/PA

Sport

La LNFP arrête le calendrier des matches de la mise à jour de la Botola

La date du derby reste hypothétique



La commission de programmation relevant de la Ligue nationale de football professionnel (LNFP) vient d'annoncer le calendrier des matches de mise à jour de la Botola Pro D1 et Pro D2. Un calendrier, n'en déplaise à ses auteurs, à ne surtout pas prendre pour définitif car il risque fort bien de connaître quelques modifications de dates, du fait qu'il dépend de l'évolution de la situation pandémique dans le pays et du nombre de cas de joueurs contaminés au Covid-19.

Sauf qu'il n'y a pas que cette contrainte sanitaire qui pourrait chambouler le déroulement de la programmation des matches en retard, mais aussi la demi-finale de la Ligue des champions d'Afrique, épreuve où se trouvent engagés les deux clubs casablancais, le Wydad et le Raja.

Une situation qui donne lieu à un derby hypothétique. Cette confrontation est prévue pour le moment, selon le calendrier de la LNFP, jeudi 24 septembre à partir de 20 heures au Complexe sportif Mohammed V à Casablanca. Sauf qu'il y a un hic et non des moindres. Il s'agit du premier match de la demi-finale aller de la Ligue des champions qui opposera le lendemain, le 25 cou-

rant, le Raja au Zamalek, alors que le seconde rencontre du dernier carré de la C1 continentale mettra aux prises le 26 de ce mois le WAC et Al Ahly.

Autrement dit, il est difficile de placer ce derby, décisif dans la course au titre, à la veille des sorties africaines. A moins que l'éventuelle requête wydadie de reporter son match contre le National du Caire soit satisfaite par la CAF. A ce propos, les dirigeants d'Al Ahly ont insinué que ce n'est pas à eux de décider mais c'est à la Confédération africaine de football de se prononcer dans ce cas de figure, sachant que le WAC aurait souhaité ce report afin de disposer de davantage de temps en vue de préparer ce choc dans de bonnes conditions.

Si le premier acte WAC-Al Ahly est maintenu à l'échéance précitée, il est plus que probable que le derby soit décalé à une nouvelle date, en plus de la rencontre MAT-WAC comptant pour la 26ème journée programmée le 26 septembre au stade Saniet Rmel.

Il y a lieu de souligner qu'en ce qui concerne la programmation des quatre dernières journées du championnat Pro D1, celle-ci devra prendre en considération

le classement des clubs, et ce après la tenue des matches de mise à jour. Le communiqué de la LNFP, relayé par le site fédéral, rappelle que cette programmation est dé-

pendante des dates arrêtées officiellement par la CAF pour ce qui est des concours de la C1 et la C2.

Mohamed Bouarab

Botola Pro D1

Voici le programme des mises à jour du Botola Pro D1 de football, qui se déroulera entre le 8 et le 27 septembre:

Mardi 8 septembre

22^e journée

Raja de Béni Mellal - Difaâ d'El Jadida (Stade Municipal d'Oued Zem/20h00)

Olympique de Khouribga - Ittihad de Tanger (Complexe OCP - Khouribga/22h00)

Mercredi 9 septembre

22^e journée

AS FAR - Wydad de Casablanca (Complexe Prince Moulay Abdellah - Rabat/17h00)

Raja de Casablanca - Rapide Oued Zem (Complexe Mohammed V- Casablanca/20h00)

Dimanche 13 septembre

21^e journée

FUS de Rabat - Raja de Béni Mellal (Stade Prince Héritier Moulay El Hassan - Rabat/20h00)

Ittihad de Tanger - Renaissance de Berkane (Grand Stade de Tanger/22h00)

Mercredi 16 septembre

23^e journée

Ittihad de Tanger - AS FAR (Grand Stade de Tanger/20h00)

Wydad de Casablanca - Raja de Béni Mellal (Complexe Mohammed V- Casablanca/22h00)

Samedi 19 septembre

24^e journée

Olympique de Khouribga - Renaissance de Berkane (Complexe OCP - Khouribga/20h00)

Dimanche 20 septembre

24^e journée

Raja de Béni Mellal - Ittihad de Tanger (Stade Municipal - Oued Zem/18h00)

Renaissance de Zemamra - Wydad de Casablanca (Stade Ahmed Choukri - Zemamra/20h00)

Raja de Casablanca - Difaâ d'El Jadida (Complexe Mohammed V- Casablanca/22h00)

Lundi 21 septembre

25^e journée

Rapide Oued Zem - Hassania d'Agadir (Stade Municipal - Oued Zem/20h00)

FUS de Rabat - Olympique de Safi (Stade Prince Héritier Moulay El Hassan - Rabat/22h00)

Mercredi 23 septembre

Ittihad de Tanger - Renaissance de Zemamra (Grand Stade de Tanger/20h00)

Renaissance de Berkane - AS FAR (Stade Municipal - Berkane/22h00)

Jeudi 24 septembre

25^e journée

Wydad de Casablanca - Raja de Casablanca (Complexe Sp. Mohammed V- Casablanca/20h00)

Samedi 26 septembre

26^e journée

Hassania d'Agadir - FUS de Rabat (Grand Stade d'Agadir/20h00)

Dimanche 27 septembre

26^e journée

Renaissance de Zemamra - Mouloudia d'Oujda (Stade Ahmed Choukri - Zemamra/18h00)

Raja de Béni Mellal - Renaissance de Berkane (Stade Municipal - Oued Zem/20h00)

Moghreb de Tétouan - Wydad de Casablanca (Stade Saniet Rmel - Tetouan/22h00).

Botola Pro D2

Voici le programme des mises à jour du Botola Pro D2 de football, qui se déroulera du 10 au 22 septembre:

Jeudi 10 septembre

24^e journée

Olympique Dcheira - Tihad Casablanca (Stade Ahmed Fana - Dcheira/17h00)

Lundi 14 septembre

25^e journée

Kawkab Marrakech - Jeunesse Benguerir (17h00)

Tihad Casablanca - Wydad Fès (Stade Roches Noires - Casablanca/17h00)

Vendredi 18 septembre

26^e journée

Chabab Atlas Khénifra - Chabab Mohammédia (Stade Municipal - Khénifra/17h00)

AS de Salé - Kawkab Marrakech (Stade Bouker Amer - Salé/17h00)

Olympique Dcheira - Union Sidi Kacem (Stade Ahmed Fana - Dcheira/17h00)

Maghreb de Fès - Tihad Casablanca (Complexe de Fès /17h00)

Mardi 22 septembre

27^e journée

Chabab Rif Al Hoceima - Jeunesse Benguerir (Stade Mimoune El arsi - Al Hoceima/17h00)

Wydad Fès - Racing Casablanca (Complexe de Fès/17h00)

Kawkab Marrakech - Chabab Atlas Khénifra (17h00)

Tihad Casablanca - Kénitra Athlétique Club (Stade Roches Noires - Casablanca/17h00).

Le FUS reprend les entraînements Mendyl pisté par la Betis Séville

Les joueurs du Fath Union Sport de Rabat, hors joueurs contaminés, ont repris les entraînements après avoir effectué un troisième test de dépistage, a indiqué jeudi le club de la capitale.

Ayant effectué mercredi un troisième test de dépistage en l'espace de 9 jours, dont les résultats se sont révélés négatifs, les joueurs ont retrouvé l'Académie afin de poursuivre leur préparation pour les prochaines rencontres, a fait savoir le FUS dans un communiqué, relevant l'absence de 10 joueurs toujours confinés.

Cette reprise s'est déroulée en douceur avec quelques ateliers avec ballons afin de permettre au groupe de reprendre progressivement ses marques, après un arrêt forcé de près de 10 jours, ajoute le communiqué.

Le 25 août, le FUS avait annoncé que 10 joueurs et 3 membres du staff du club ont été testés positifs au coronavirus. Le club de la capitale occupe la 5ème position de la Botola Pro D1 grâce à ses 36 points glanés après 23 matchs joués (3 en retard).

Le club andalou veut renforcer sa défense et envisage l'option de recruter Mendyl, qui a joué la saison dernière à Dijon sous forme de prêt, précisent les mêmes sources, ajoutant que le Betis Séville a entamé déjà les négociations avec l'équipe allemande.

L'idée des dirigeants sévillans est de faire signer le joueur pour une année sous forme de prêt avec option d'achat.

Ailier de 1,79 m, Mendyl a fait ses débuts en Ligue 1 sous les couleurs de Lille. Il a été transféré à Schalke 04 en 2018 pour 6 millions d'euros.

La saison dernière, il a été prêté à Dijon avec un bilan de 18 matches de Ligue 1 (un but) et deux autres en Coupe de France.

Ansu Fati, le jeune prodige qui marque déjà l'histoire de la Roja

Soif de records : un an après avoir obtenu la nationalité espagnole et fait tomber plusieurs records de précocité, le phénomène du FC Barcelone Ansu Fati (17 ans) est devenu le 2e plus jeune joueur à entrer en jeu avec l'Espagne, jeudi soir contre l'Allemagne en Ligue des nations (1-1).

A 17 ans et 308 jours jeudi, le jeune ailier du Barça n'est devancé en sélection espagnole que par Angel Zubietta qui n'avait que 17 ans et 284 jours lors de son premier match en 1936...

Et il pourrait même effacer des tablettes Errazquin et son triplé contre la Suisse à Berne le 1er juin 1925 à 18 ans et 344 jours, pour devenir le plus jeune buteur de l'histoire de la Roja dimanche (18h45 GMT) contre l'Ukraine pour la 2e journée de Ligue des nations.

Des débuts en trombe, en sélection comme au Barça : jeudi, pour sa première apparition sous le maillot de l'équipe d'Espagne A (il compte déjà 3 capes avec les espoirs espagnols) à Stuttgart contre l'Allemagne, Ansu Fati a remplacé le vétéran Jesus Navas après la pause (46e) pour devenir le 800e joueur à revêtir le maillot rouge en match officiel.

Le 31 août 2019, il était déjà devenu le plus jeune buteur du Barça en Liga, à 16 ans 10 mois et 4 jours. Puis le 10 décembre, le plus jeune buteur de l'histoire de la Ligue des champions contre



l'Inter Milan (2-1).

"Il a le niveau pour jouer avec nous. Il a des statistiques excellentes, le seul joueur qui a un meilleur ratio minutes

jouées/buts marqués au Barça, c'est Lionel Messi. J'ai confiance en lui et en les jeunes joueurs que j'ai retenus. Il a tout pour devenir un joueur très important de cette sélection", l'avait encensé Luis Enrique lors de l'annonce de sa première convocation, le 20 août.

L'adolescent né en Guinée-Bissau, arrivé à 7 ans pour rejoindre son père sur le sol espagnol, a compilé 8 buts en 33 matches toutes compétitions confondues cette saison au Barça.

Il a obtenu son passeport espagnol en septembre 2019, et débuté avec la sélection nationale espoirs le 15 octobre, avant d'être appelé en A moins d'un an plus tard.

"J'étais en voyage avec un ami. On était dans un hôtel, lui est resté sur le seuil de la porte, moi j'allais vers la voiture. De loin, il m'a fait signe, et je me suis dit : +Pourquoi est-ce qu'il m'appelle, celui-là ?+ (rires). Il a crié : +Ansu, tu pars avec la sélection !+. Je me suis dit : +Mais qu'est-ce qu'il raconte ?+. Je n'y croyais pas", a raconté le jeune attaquant de 17 ans aux médias de la sélection espagnole, qui ont suivi ses premiers pas comme international, lundi.

"C'est une fierté et un plaisir d'être ici. Je vais essayer d'apprendre des meilleurs, de profiter le plus possible. Et j'espère qu'avec du travail, je pourrais revenir plus souvent (en sélection)", a souhaité le diamant brut.

Fan d'Andrés Iniesta et de David Villa, Fati est devenu la figure de proue de la nouvelle génération de talents espagnols venue révolutionner le visage d'une équipe vieillissante depuis son incroyable triplé Euro - Coupe du monde - Euro en 2008, 2010 et 2012.

D'autres jeunes talents ont connu l'honneur d'une première convocation le 20 août: Sergio Reguilón (Séville FC), Eric Garcia (Manchester City), Mikel Merino (Real Sociedad), Oscar Rodríguez (Leganes), et Ferran Torres (Manchester City).

Les trois derniers ont même vécu leur premier match officiel avec la Roja le même soir que Fati.

Avec son "grand frère" et ami d'enfance Eric Garcia, défenseur de Manchester City de 19 ans, et avec toute la jeune garde espagnole, Fati a bien l'intention de marquer de son empreinte le présent de la Roja... avant d'exploser, bientôt, sur le plan mondial.

Le clan Messi étudie l'option de rester au FC Barcelone

Jorge Messi, père et agent de Lionel Messi, a répondu "oui" à un média espagnol qui l'a interrogé sur l'éventualité pour le joueur de rester au FC Barcelone cette saison, a-t-on pu constater sur des images diffusées dans les médias jeudi.

Devant les caméras de la chaîne de télévision espagnole Cuatro, Jorge Messi a lâché un timide "oui" à la question d'une journaliste qui lui a demandé si l'entourage du joueur "étudiait la possibilité que Messi reste et qu'il s'en aille libre l'an prochain".

Cette image a été captée alors que Jorge Messi arrivait en voiture pour, selon la presse, une nouvelle journée de réunions avec les avocats de la famille.

Jorge Messi a atterri mercredi matin à Barcelone en provenance de Rosario en Argentine, alors que son fils est en plein conflit avec le club catalan qu'il veut quitter, et qu'il ne s'est présenté ni aux tests PCR au coronavirus dimanche ni aux sessions collectives depuis la reprise des entraînements au Barça, lundi.

Le père et agent du joueur a été poursuivi en ville par la presse durant toute la journée de mercredi, et a fini par confier qu'il serait "difficile" pour son fils de rester au FC Barcelone.

D'après les médias sportifs, les dirigeants du club catalan et le clan Messi se sont réunis pendant plus de deux heures mercredi après-midi, mais chacun est resté campé sur ses positions : les représentants de Messi ont voulu négocier un départ immédiat, mais le Barça a maintenu que la Pulga (puce, en espagnol) est en contrat jusqu'au 30 juin 2021.

Selon les médias sportifs espagnols, les discussions continuent et une autre réunion pourrait avoir lieu entre le clan Messi (le père Jorge et le frère Rodrigo Messi) et la direction du club prochainement, pour tenter de sortir de ce statu quo.

Au Salvador, les étudiants à la recherche du réseau perdu

Au Salvador, des milliers d'étudiants vivant à la campagne ont toutes les peines du monde à capter le signal internet pour pouvoir poursuivre leurs études alors que les universités sont fermées depuis près de six mois en raison de la crise sanitaire et ne dispensent leurs cours que de manière virtuelle.

Les sœurs Matilde et Marlene Pimentel Alvare vivent à El Tigre, dans une zone reculée de l'ouest du Salvador, et doivent braver chaque jour les dangers de la forêt tropicale, gravir une montagne et se percher dans un arbre pour capter le précieux signal.

"Pour la majorité d'entre nous qui vivons à la campagne, c'est difficile d'étudier : il n'y a pas de couverture internet", confie à l'AFP Matilde, une étudiante de mathématiques de 22 ans.

Elle est accompagnée dans l'aventure par sa sœur Marlene de 19 ans, étudiante en statistique. Toutes deux veulent être les premières de la famille à obtenir un diplôme universitaire.

Les écoles, collèges et universités du Salvador, fermés depuis mars, ont annoncé qu'ils ne rouvriront pas avant la fin de l'année.

A El Tigre, une région rurale toute proche de la frontière avec le Guatemala, c'est presque un miracle de pouvoir se connecter au réseau internet. Un policier, Castro Ruiz, a décou-



vert les deux sœurs lors d'une patrouille dans la montagne, en haut de leur arbre. Médusé, il a appris que Matilde et Marlene venaient là, "au milieu de nulle part", pour étudier. Il a alors posté une photo sur le réseau social

Facebook et celle-ci est devenue virale, faisant des sœurs Pimentel Alvare des célébrités au Salvador.

En pleine saison des pluies, les deux sœurs, munies d'un parapluie, table et chaises pliantes sous le bras,

vont tous les jours de la semaine prendre leur poste. Sur leur trajet, leur hantise ce sont les serpents.

Du haut de son arbre, Marlene explique aux journalistes de l'AFP que "c'est la seule façon d'obtenir un peu

de signal". "Parfois ça ne marche pas, même pas ici", ajoute-t-elle, en reconnaissant avoir peur de tomber et de "finir à l'hôpital".

Le week-end, les deux sœurs, septième et huitième d'une fratrie de dix enfants, vendent du pain pour aider leur père agriculteur, qui cultive du maïs, des haricots et des potirons.

Comme Matilde et Marlene, Erick Palacios, un étudiant en communication âgé de 20 ans est lui aussi obligé de gravir une colline de pierres dans son village d'Ojo de Agua, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de la capitale San Salvador.

"Je viens ici car je me suis rendu compte que c'était déagagé (...): je reçois le signal", explique-t-il.

Assis sur des briques, à l'abri d'un parapluie rouge et blanc, Erick confie que le pire ce sont les moustiques qui l'assaillent.

Pour alerter les opérateurs internet sur leurs difficultés et leurs besoins, Erick a décidé de recueillir les signatures d'étudiants qui galèrent comme lui pour suivre leurs cours virtuels.

Au Salvador, une chaîne de sommets volcaniques est la cause de ces difficultés, barant le passage du signal. Dans ce pays de 6,6 millions d'habitants, seuls 58,6% de la population a accès à l'internet, selon l'Organisation Internet World Status (IWS).

Poulet rôti à la chermoula aux lentilles



- Ingrédients**
- 2 poulets entiers de 1,4 kg chacun
 - 1 cuillère à soupe d'huile d'olive
 - 1 oignon brun, finement haché
 - 1 gros poireau, coupé en deux, tranché finement
 - 200g de tomates raisins, coupées en deux
 - 2 tasses de lentilles
 - 2 tasses de bouillon de poulet
 - Chermoula:
 - 2 cuillères à café de cumin moulu+2 cuillères à café de paprika
 - 2 cuillères à café de coriandre moule
 - 1/2 tasse de feuilles de coriandre fraîche, hachées grossièrement
 - 1/2 tasse de feuilles fraîches de persil plat, haché grossièrement
 - 1/4 tasse de jus de citron
 - 2 cuillères à soupe d'huile d'olive

- Préparation**
- Préchauffer le four à 200C / 180C Soufflant.
- Préparer la chermoula: Chauffer une petite poêle à feu moyen. Ajouter le cumin, la coriandre moule et le paprika. Cuire pendant 1 minute. Mettre les épices dans un petit bol. Ajouter la coriandre fraîche, le persil, le jus de citron et l'huile. Assaisonner avec le sel et le poivre. Bien mélanger. Laver les poulets, y compris cavité, sous l'eau froide. Sécher, à l'intérieur et à l'extérieur, avec une serviette en papier. Frotter poulets, y compris cavité, avec le mélange de chermoula. Avec de la ficelle de cuisine, attacher les jambes ensemble. Assaisonner avec le sel et le poivre.
- Chauffer l'huile dans une grande rôtissoire ignifuge à fond épais, à feu moyen. Ajouter l'oignon et le poireau. Cuire, en brassant, pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que l'oignon ramollisse. Retirer du feu. Ajouter les tomates, les lentilles, le bouillon de poulet et 1 tasse d'eau froide. Placer les poulets et le mélange de lentilles.
- Faire rôtir les poulets pendant 1 heure 30 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient dorés et que le jus soit clair quand les cuisses sont percées avec une brochette.
- Retirer du four. Couvrir de papier d'aluminium et laisser reposer pendant 10 minutes. Servir le poulet avec le mélange de lentilles.

Des robots de la taille d'un cheveu peuvent marcher à quatre pattes

Microscopiques et hyper résistants: des chercheurs ont mis au point de minuscules robots, de la taille d'un cheveu, qui avancent sur quatre pattes, selon une étude publiée dans la revue Nature.

"Ces robots sont si petits qu'ils sont invisibles à l'oeil nu. Ils possèdent quatre pattes, alimentées par des cellules solaires embarquées. En envoyant une lumière laser sur ces cellules photovoltaïques, nous pouvons faire bouger les jambes, ce qui fait marcher le robot", explique à l'AFP Marc Miskin de l'Université de Cornell aux Etats-Unis.

Chaque robot est constitué d'un simple circuit fabriqué à partir de cellules photovoltaïques en silicium (le corps) et de quatre actionneurs électrochimiques (les pattes).

Selon l'étude, ces mini-robots de 0,1 mm sont robustes, et peuvent survivre à des environnements très acides et encaisser des variations de température de plus de 70 degrés Celsius.

Ces robots - les chercheurs en ont produit plus d'un million - "pourraient être injectés au moyen d'aiguilles hypodermiques, offrant ainsi la possibilité d'explorer des environnements biologiques", note l'étude. Ou encore être utiles en science des matériaux, par exemple pour la réparation de matériaux

à l'échelle micro.

"50 ans de réduction de l'électronique ont conduit à des technologies remarquablement minuscules: vous pouvez construire des capteurs, des ordinateurs, de la mémoire, le tout dans des espaces très réduits. Mais si vous voulez un robot, vous avez besoin d'actionneurs, de pièces qui bougent", explique Marc Miskin. Mais qui bougent sans avoir à embarquer avec eux une source d'énergie trop lourde ou trop volumineuse.

Pour l'instant, ces microscopiques robots à quatre pattes sont encore loin d'être parfaits: ils sont notamment lents et incontrôlables.

Mais associés à des composants microélectroniques, ils pourraient permettre de construire des micro-robots totalement autonomes, notent les auteurs.

"Bien que non autonomes dans leur forme actuelle, ils peuvent être considérés comme une plateforme à laquelle on pourrait fixer des +cerveaux+", expliquent Allan Brooks et Michael Strano de l'Institut de technologie du Massachusetts dans un commentaire publié également dans Nature.

Mais "pour arriver aux applications, il reste encore beaucoup de travail à faire", prévient Marc Miskin.